

Archives départementales de la Somme

Séries révolutionnaires (1790-1800) et modernes (1800-1940) (archives des administrations et de la justice)

État des fonds

Date de dernière mise à jour : 17 août 2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
ÉTAT DES FONDS.....	7
SERIE K – LOIS, ORDONNANCES, ARRETES.....	8
1 K - Bulletin des lois.....	8
2 K - Moniteur puis Journal officiel.....	8
3 K - Recueil des actes administratifs de la préfecture.....	8
4 K - Arrêtés du préfet.....	8
5 K - Conseil de préfecture.....	8
SERIE L - ADMINISTRATIONS ET TRIBUNAUX DE LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE (1790-1800)	9
SERIE M - ADMINISTRATION GENERALE ET ECONOMIE.....	11
1 M - Administration générale du département (fonds du cabinet du préfet).....	11
2 M - Personnel de la préfecture, sous-préfectures et services annexes.....	12
3 M - Plébiscites, élections.....	12
4 M - Police.....	12
5 M - Santé publique et hygiène.....	13
6 M - Population. Affaires économiques. Statistiques.....	14
7 M - Agriculture. Eaux et forêts.....	15
8 M - Commerce et tourisme.....	15
9 M - Industrie.....	16
10 M - Travail et main-d'oeuvre.....	16
SERIE N - ADMINISTRATION ET COMPTABILITE DEPARTEMENTALES.....	17
1 N - Conseil général du département et commission départementale.....	17
2 N - Conseils d'arrondissement.....	17
3 N - Comptabilité générale du département.....	17
4 N - Immeubles et bâtiments départementaux. Mobilier départemental. Service départemental d'architecture.....	17
5 N - Caisse départementale des retraites.....	17
SERIE O - ADMINISTRATION ET COMPTABILITE COMMUNALES.....	18
1 O – Généralités et affaires intercommunales.....	18
2 O – Dossiers d'administration communale.....	18
3 O – Voirie vicinale.....	19
4 O – Don et legs.....	19
SERIE P - FINANCES. CADASTRE. POSTES.....	20
1 P – Trésor public et comptabilité générale.....	20
2 P – Contributions directes.....	20
3 P – Cadastre et remembrement.....	20
4 P – Contributions indirectes.....	22
5 P – Douanes.....	22

6 P – Postes et télécommunications	22
SERIE Q - DOMAINES. ENREGISTREMENT. HYPOTHEQUES	23
1 Q – Domaines nationaux (époque de la Révolution française, y compris la liquidation des domaines nationaux, les restitutions et indemnités).....	23
2 Q – Domaine (période postérieure à la Révolution française).....	23
3 Q – Enregistrement et timbre	23
4 Q – Hypothèques	24
SERIE R - AFFAIRES MILITAIRES, ORGANISMES DE TEMPS DE GUERRE	25
Instrument de recherche traversant toutes les sous-séries	25
1 R – Préparation militaire et recrutement de l'armée	25
2 R – Organisation de l'armée	25
3 R – Anciens combattants et victimes de guerre.....	26
4 R – Garde nationale et autres corps spéciaux.....	26
5 R – Gendarmerie.....	26
6 R – Sapeurs-pompiers	26
7 R – Marine et garde-côtes.....	26
8 R – Occupation de la France par les armées ennemies.....	26
9 R – Prisonniers de guerre ennemis.....	26
10 R – Organismes temporaires du temps de la première guerre mondiale	27
SERIE S – TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS	28
Instrument de recherche traversant toutes les sous-séries (fonds de la préfecture).....	28
1 S – Ponts et chaussées	28
2 S - Routes ou grande voirie. Circulation et transports routiers	28
3 S - Navigation intérieure : fleuves, lacs, canaux	28
4 S - Mer. Ports. Transports maritimes	29
5 S - Chemins de fer	29
6 S - Transports aériens et météorologie.....	29
7 S - Service hydraulique. Associations syndicales autorisées	29
8 S - Mines et énergie	29
SERIE T - ENSEIGNEMENT GENERAL. AFFAIRES CULTURELLES. SPORTS	30
1 T – Enseignement général	30
2 T – Imprimerie. Librairie. Presse	31
3 T – Archives	31
4 T – Affaires culturelles.....	31
5 T – Sports.....	32
6 T – Radiodiffusion	32
SERIE U - JUSTICE	33
1 U – Fonds de la préfecture.....	33
2 U – Cours d'appel. Cours d'assises	33
3 U – Tribunaux de première instance.....	33
4 U – Justices de paix. Tribunaux de simple police	35
5 U – Juridictions prud'homales	35
6 U – Tribunaux de commerce.....	35
7 U – Juridictions d'exception.....	36
8 U – Officiers publics et ministériels	36
SERIE V - ADMINISTRATION DES CULTES DANS LA SOMME	37
1 V - Clergé catholique séculier	37
2 V - Organisation et police du culte catholique.....	37
3 V - Immeubles et bâtiments diocésains	37
4 V - Immeubles et bâtiments paroissiaux	37
5 V - Fabriques.....	37
6 V - Clergé catholique régulier.....	37
7 V - Cultes non catholiques	38
8 V – Séparation de l'Église et de l'État. Associations cultuelles.....	38
SERIE X - ASSISTANCE ET PREVOYANCE SOCIALE	39
1 X - Administration hospitalière	39

2 X - Bureaux de bienfaisance et d'assistance	39
3 X - Assistance sociale	39
4 X - Prévoyance sociale	40
5 X - Assurances sociales	40
SERIE Y - ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	41
1 Y - Fonds de la préfecture.....	41
2 Y - Fonds des établissements pénitentiaires	41
SERIE Z - SOUS-PREFECTURES	42
1 Z – Sous-préfecture d'Abbeville	42
2 Z – Sous-préfecture d'Amiens.....	42
3 Z – Sous-préfecture de Doullens	42
4 Z – Sous-préfecture de Montdidier.....	42
5 Z – Sous-préfecture de Péronne.....	42
INDEX	43

Introduction

Importance matérielle : 7500 à 8000 ml

Remarques concernant cet état des fonds

Cet état des fonds n'a d'autre ambition que de décrire de façon succincte le contenu de chaque série et sous-série des archives administratives et judiciaires de la période de la Révolution française et de la période dite moderne (1800-1940), d'indiquer la nature des instruments de recherche existants et de donner directement accès, en cliquant sur le lien « téléchargeable ici », à ceux qui sont achevés ou à ceux qui, tout en étant encore à un stade provisoire, paraissaient pouvoir être diffusés en l'état.

L'importance matérielle (métrages, nombre d'articles) et les dates extrêmes sont indiquées pour les séries ou sous-séries définitivement inventoriées¹. Pour les autres, elles sont données à titre indicatif, et uniquement lorsque cela été possible.

Cet instrument de recherche généraliste est complété par un index.

Mode de classement des archives

Le cadre général réglementaire

Des principes de classement homogènes des archives conservées par les services d'archives départementaux en France ont été établis par la circulaire du 24 avril 1841, énonçant la règle du respect des fonds et définissant un cadre de classement méthodique par lettres alphabétiques de séries. Ces instructions, malgré d'importantes évolutions, demeurent la base du système de classement des archives départementales (les instructions en vigueur actuellement sont contenues dans la circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998).

Ces archives départementales sont réparties en quatre tranches chronologiquement et en séries transversales :

1. les archives anciennes, des origines à 1789 (lettres A à I).
2. les archives des administrations et tribunaux de la période de la Révolution française, de la naissance des départements en 1790 à la création des préfectures par la loi du 28 pluviôse en VIII (17 février 1800) (lettre L et sous-série 1 Q).
3. les archives modernes, de l'an VIII au 10 juillet 1940, fin de la IIIe République (sauf exceptions), regroupées sous les lettres de séries K et M à Z (sauf W).
4. les archives contemporaines, postérieures au 10 juillet 1940, classées en série continue par ordre d'entrée (lettre W) ; le principe du classement méthodique est abandonné.
5. les séries transversales et ouvertes, comme les séries Fi (documents iconographiques), J (archives privées), 3 E (minutiers de notaires), etc.

Les archives anciennes, réputées closes, ont été les premières classées et inventoriées, leur inventaire devant être imprimé au fur et à mesure de leur avancement.

Les autres séries closes (non susceptibles d'accroissements), ont également été classées et inventoriées, et leurs répertoires et inventaires imprimés, selon les instructions de la direction des Archives de France. Il s'agit des archives de la période révolutionnaire : les séries L (imprimé en 1937) et Q (1 Q, biens nationaux, imprimé en 1940). L'inventaire d'un autre fonds clos, celui de l'Académie d'Amiens (1808-1848), fut imprimé en 1933. Ce sont les seuls fonds d'archives publiques postérieures à 1790 publiés à ce jour dans la Somme.

Avant la création de la série W, les séries dites des archives modernes, destinées à recevoir les versements extrêmement importants de la préfecture, mais aussi des services extérieurs (administrations de l'État, organismes publics, etc.), étaient ouvertes. Elles furent donc alimentées en continu jusqu'en 1980, année d'entrée en vigueur de la série des archives contemporaines. Si ses bases avaient été jetées dès 1965 (circulaire du 16 décembre 1965), sa création ne fut entérinée qu'en 1979, dans la circulaire du 31 décembre qui prescrit l'abandon du cadre de classement méthodique pour les archives postérieures à 1940, à compter du 1er janvier 1980. Les séries modernes étaient donc closes.

¹ Sauf les dates extrêmes de la série V, non précisées dans le répertoire.

Les circonstances locales

Or, à l'heure où ces lignes sont rédigées, le classement définitif des archives modernes, dont les séries sont réputées closes, est loin d'être achevé. Si l'on excepte la question des moyens humains, différentes causes, d'ordre général et local, permettent d'éclairer cet état de fait.

Dans les années 1920 à 1940, des répertoires manuscrits ou sur fiches furent constitués et tenus à jour. Cependant, l'archiviste signale, dans son rapport annuel pour 1930, que les travaux de classement « ont dû être négligés depuis plusieurs années par suite de l'insuffisance du personnel. Du nombre croissant des administrations versant réglementairement aux archives, de l'afflux de papiers judiciaires en 1925-1926 j'avais espéré une augmentation de personnel ; elle n'a pas eu lieu. »

En 1924, Joseph Estienne, l'archiviste, aidé par Robert Avezou, stagiaire chartiste, mit en place un nouveau système de numérotation continu pour l'ensemble du dépôt, permettant d'attribuer à chaque article un numéro qui lui soit propre. Ce système devait permettre de mieux gérer le dépôt et l'accroissement des séries.

Les tranches numériques par série sont indiquées dans le tableau qui suit. Ces numéros se retrouvent encore de nos jours pour toutes les archives n'ayant pas encore bénéficié d'un classement défini², précédés de la lettre de série et d'un numéro de sous-série provisoire unique, le « 99 » (par exemple, 99 P 232534). Avec le temps et les besoins, ce système a été sporadiquement perverti, comme en témoignent des cotes comme « 99 M 25 » ou « 99 X 65752 ».

Séries anciennes (A-I)	1 à 30.0000
K	30.001 à 50.000
L	50.001 à 80.000
M	80.001 à 130.000
N	130.001 à 145.000
O	145.001 à 230.000
P	230.001 à 270.000
Q	270.001 à 310.000
R	310.001 à 355.000
S	355.001 à 395.000
T	395.001 à 410.000
U	410.001 à 430.000
V	430.001 à 440.000
X	440.001 à 485.000
Y	485.001 à 500.000
Z	500.001 etc.

Mais une pénurie chronique de place, sensible dès les années 1920, fut à l'origine d'importants retards de classement. La période la plus dramatique fut celle durant laquelle, entre 1951 et 1984, le dépôt était logé au 88bis de la rue Gauthier-de-Rumilly, suite au déménagement du site historique des Feuillants, rue de la République. Dès 1955, comme l'écrit Jean Estienne, l'archiviste, dans son rapport annuel de 1966, « les versements nouveaux sont entassés ». En 1966, il doit prendre la décision « de faire entasser entre les rayonnages une partie des séries ». « L'inconvénient de cette mesure, ajoute-t-il, est de rendre inconsultables non seulement les documents entassés mais aussi ceux des rayonnages condamnés par les entassements. » En 1967, il note : « Les entassements se multiplient à tous les étages, les séries sont dispersées, le désordre peu à peu d'installe. » Dans ces conditions, les travaux de classement étaient quasiment impossibles. Cette situation perdurera jusqu'à l'aménagement du service dans ses nouveaux locaux du 61 rue Saint-Fuscien, en 1983-1984.

Cette nouvelle période de déménagement coïncidait avec la mise en place de la série W, en 1980, et la clôture des séries modernes. Étant donné la création tardive de la série continue des archives contemporaines (près de 40 ans après son début chronologique), un long travail de répartition a posteriori a été nécessaire, travail qui n'est pas encore achevé.

En 1985, a débuté la lourde opération de reprise, d'identification et d'analyse de liasses non répertoriées et destinées à entrer dans l'une des séries modernes (K à Z). C'est pour les besoins de cette opération que fut créée la série fictive « KZ », dévolue à la cotation provisoire de ces dossiers en attendant leurs classement et cotation définitifs. Cette tâche, qui s'est achevée pour l'essentiel en 1996, a débuté par le traitement d'un important ensemble d'archives du cabinet du préfet.

² A quoi il faut ajouter les cotes précédées des lettres « KZ », dont il est question plus loin.

Parallèlement, des travaux plus ou moins approfondis furent menés sur un grand nombre de séries modernes, avec une insistance particulière sur la série M, la plus consultée, dont le récolement avait débuté en 1979 et le classement en 1981. Ces travaux, menés sur une importante masse d'archives (plusieurs kilomètres linéaires), mêlant reprise des répertoires constitués dans les années 1920-1940, traitement des archives rentrées depuis et nouvelles entrées, aboutirent, d'une part, à la constitution de répertoires méthodiques provisoires pour la quasi-totalité des sous-séries, et de quelques répertoires définitifs, concernant quelques sous-séries de la série M (2 M, 3 M, 4 M, 5 M, 6 M), les séries ou sous-séries 1 K, 2 K, 3 K, 4 O, 6 U 3 et V, et certaines parties de sous-séries et séries organiques (3 Q, 1 R, 10 R, 2 X et 3 X).

Cependant, la question de la répartition des dossiers entre archives modernes et contemporaines (la coupure de 1940 n'étant d'ailleurs pas valable pour certaines sous-séries, notamment dans les séries Q et U), n'est pas encore totalement résolue. En outre, il existe encore des archives antérieures à 1940 dont la durée d'utilité administrative n'est pas échuë, c'est-à-dire des dossiers qui sont encore utiles aux services producteurs. C'était encore le cas récemment des archives des hypothèques d'avant 1956 (4 Q), qui n'ont été versées en totalité que récemment. C'est aussi le cas d'archives des ponts et chaussées ou des mines (série S).

Enfin, il existe encore quelques vrac. Tel est le cas d'ensembles assez importants ressortissant aux séries P (notamment 2 P, contributions directes), O (personnel, police municipale, comptabilité communale, voirie..), 10 R (dommages de guerre 1914-1918) et X (1 X, hôpitaux et bureaux de bienfaisance).

État des fonds

SERIE K – LOIS, ORDONNANCES, ARRETES

Importance matérielle : 160 ml

Cette série comprend les publications officielles nationales et départementales, les registres des arrêtés du préfet, et les archives du conseil de préfecture, chargé du contentieux administratif.

1 K - Bulletin des lois

Répertoire numérique provisoire (2002), [téléchargeable ici](#).

La collection court de 1791 (tome VI) à 1929, avec quelques lacunes.

Le Bulletin des lois fut, de 1794 à 1870, le recueil officiel des lois, décrets, ordonnances et arrêtés de la République française, avant que le Journal officiel ne s'en voie confier le monopole. Pour la période antérieure à 1794, voir de préférence la série L (L 1-57, L 1204-1219).

2 K - Moniteur puis Journal officiel

Répertoire numérique provisoire (2002), [téléchargeable ici](#).

Notre collection du Moniteur court de mai 1789 à 1868, celle du Journal officiel "Lois et décrets" de 1871 à juillet-août 1940, celle des Débats parlementaires (Assemblée nationale et Sénat) de 1881 à 1939. La suite du Journal officiel Lois et décrets se trouve en sous-série 4 PO, et sous forme de cédéroms à partir de 1947.

3 K - Recueil des actes administratifs de la préfecture

Répertoire numérique provisoire (2003) , [téléchargeable ici](#).

La collection, d'abord intitulée Mémorial administratif du département de la Somme (1816-1838) puis Recueil des actes administratifs, court de 1816 à 1940. Cette publication n'existait pas avant 1816. Pour la période postérieure à 1940, voir la sous-série 3 PO.

4 K - Arrêtés du préfet

Répertoire numérique provisoire (1992), [téléchargeable ici](#).

La collection, qui court de 1810 à 1936, est très lacunaire et le XX^e siècle est très peu représenté. Contrairement aux sous-séries 1 K, 2 K et 3 K, il ne s'agit pas d'imprimés mais de registres manuscrits.

5 K - Conseil de préfecture

Répertoire provisoire (1999), consultable en salle de lecture.

Les conseils de préfecture ont été créés, en même temps que les préfectures, par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) et supprimés par les décrets-lois des 6 et 26 septembre 1926 qui leur ont substitué les conseils de préfecture inter-départementaux. Le département de la Somme a été alors rattaché au conseil interdépartemental de Rouen.

Les conseils de préfecture, dont les compétences se sont étendues avec le temps, sont une juridiction administrative (contributions directes, voirie, domaines nationaux, contentieux électoral, etc.). A leurs attributions judiciaires se joignirent des attributions consultatives et des fonctions de tutelle administrative (examen et l'apurement des comptes des communes, hospices et établissements de bienfaisance, etc.).

SERIE L - ADMINISTRATIONS ET TRIBUNAUX DE LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE (1790-1800)

Importance matérielle : 209 ml, 4860 articles

La série L regroupe les archives des diverses administrations de département, de districts et de cantons qui se sont succédées depuis la création des départements en 1790 jusqu'à celle des préfectures en 1800 (cependant, certains dossiers se poursuivent bien après). Elle comprend également les papiers des comités de surveillance, des tribunaux et des prisons, ainsi que de quelques communes. Cette unique série comporte, pour la période révolutionnaire, toutes les affaires qui sont réparties dans les séries modernes M à Z pour la période postérieure à 1800.

En revanche, les cahiers de doléances sont classés dans la série B, les papiers relatifs à la vente et à l'administration des biens nationaux dans la sous-série 1 Q, l'enregistrement à compter de 1791 dans la sous-série 3 Q, le Moniteur universel et le Bulletin des lois dans les sous-séries 1 K et 2 K.

Répertoire numérique de la série L (période révolutionnaire) (L 1-4641, impr., 1937, corrigé, mis à jour et complété en 2012, 219 p.), [téléchargeable ici](#).

Le répertoire est muni d'un index général alphabétique et d'une table détaillée des matières qui a été établie postérieurement à l'impression du répertoire.

Table des principales subdivisions:

Intitulé	Cotes	Page
Département	L 1-1203	2
District d'Abbeville	L 1204-1414	39
District d'Amiens	L 1415-1943	48
District de Doullens	L 1944-2065	73
District de Montdidier	L 2066-2362	77
District de Péronne	L 2363-2783	83
Cantons	L 2784-3009	95
Comités de surveillance	L 3010-3069	103
Sociétés populaires	L 3070-3072	106
Journaux (<i>Journal général de la République française et La Décade du département de la Somme</i>)	L 3073-3075	106
Fonds judiciaires <i>Dont registres d'insinuations des donations entre vifs et répertoires des actes des notaires</i>		
Tribunal civil du département	L 3076-3185	106
Tribunal criminel du département	L 3186-3492	109
Tribunaux de district, sentences arbitrales, tribunaux correctionnels au siège des anciens chefs-lieux de district (an 4-an 8)	L 3493-3904	117
Tribunaux de commerce (Amiens, Montdidier)	L 3905-3944	126
Justices de paix	L 3945-4583	127
Tribunaux de police municipale (Amiens, Doullens)	L 4584-4593	139
Prisons	L 4594-4603	139
Fonds communaux (conservés aux archives départementales)	L 4604-4641	140

Suppléments à la série L (L 4642-4860) : répertoire numérique détaillé (1997-2008, 31 p.), [téléchargeable ici](#).

Il s'agit de documents retrouvés lors du tri des séries modernes et de la sous-série 1 J (pièces isolées et petits fonds d'archives privées). Toutes les thématiques sont concernées. Contrairement au répertoire imprimé, aucun plan de classement n'a été retenu pour ce supplément, dans lequel les dossiers sont placés simplement dans l'ordre numérique des cotes, sans attribution à des producteurs. L'index permet de s'y orienter.

Inventaire sommaire de la série L : Arrêtés enregistrés des administrations de département (1790-an IV) (impr., 1925, 520 p.), [téléchargeable ici](#).

Cotes concernées : L 1-140, c'est-à-dire les Lois et décrets (L 1-67) et les délibérations et arrêtés de l'administration départementale, du 19 juillet 1790 au 13 floréal an IV (L 68-140). L'inventaire sommaire ne concerne en réalité que les cotes L 68-140. Pour les cotes L 1-67 l'inventaire ne détaille pas les pièces mais complète le répertoire numérique qui, pour cette série organique de cotes, ne donne pas d'analyse par cote, mais seulement une analyse globale pour la série.

Inventaire sommaire de la série L, tome 2, registres des districts (1790-an IV) : District de Montdidier (inv. somm. impr., [1936], 185 p.), [téléchargeable ici](#).

Cotes inventoriées : L 646-L 683. Attention, il s'agit d'une ancienne cotation. Pour retrouver les cotes actuelles (L 2073-2108), il convient de se reporter à la table de concordance figurant à la fin de l'inventaire. Les documents analysés sont les registres des délibérations et des arrêtés, les registres de correspondance, les registres aux mandats et les mémoires et requêtes.

Inventaire sommaire de la série L, tome 2, registres des districts (1790-an IV), 2e fascicule : District de Péronne (inv. somm. impr., 1938, 276 p.), [téléchargeable ici](#).

Cotes inventoriées : L 2366-2391. Il s'agit essentiellement des délibérations et arrêtés de l'administration du district.

Article L 3313. Inventaire détaillé du dossier Picot : fiches collées, (1939, 213 p. sous la cote 3 T 259).

En complément :

Liste des communes, cantons et districts du département de la Somme en 1791/an II, [téléchargeable ici](#).

Il s'agit d'un fichier sur tableur ; il est donc possible de le trier à sa guise.

Constitution du fichier.

Le contenu est relativement homogène, puisqu'il s'agit, sauf pour le district d'Amiens, de la liste des municipalités produite à l'occasion du recensement de 1793, dit de l'an II. Le recensement de l'an II faisant défaut pour le district d'Amiens dans le fonds des Archives de la Somme, on s'est reporté sur un document équivalent constitué à l'occasion des assemblées primaires du 19 juin 1791.

La dénomination des municipalités est reproduite telle que figurant dans les documents originaux (orthographe, hameaux et écarts à la suite). En regard, on donne le nom de la commune correspondante fin XIX^e siècle environ.

Sources.

L 460. District d'Abbeville. Etat général et dénombrement des villes, bourgs, municipalités organisées du district d'Abbeville, avec indication des jours de foires et marchés de chacune des villes et bourgs ; de la population, des naissances, mariages et décès de chaque municipalité, et enfin du nombre des électeurs de chaque canton. Fait et arrêté au district d'Abbeville le 26 pluviôse an 2e de la Rép.

L 461. District d'Amiens. Tableau des citoyens actifs et électeurs de ce département avec la population par municipalités et paroisses. Assemblées primaires du 19 juin 1791.

L 462. District de Doullens. Dénombrement arrêté au 25 nivôse an 3.

L 463. District de Montdidier. Etat général de la population du district de Montdidier ordonné par les décrets de la Convention nationale des 11 et 20 août dernier (vieux style) 1792. Etat arrêté au 28 prairial an 2.

L 464. District de Péronne. Etat de la population. Fait le 22 août 1793.

SERIE M - ADMINISTRATION GENERALE ET ECONOMIE

Importance matérielle : 710 ml

La série M regroupe les documents en provenance du cabinet du préfet et de différentes directions de la préfecture, à quoi s'ajoutent, pour les sous-séries consacrées à l'économie, les dossiers produits par certains services déconcentrés de l'État (direction des services agricoles, etc.). C'est donc une série complexe et riche, au contenu extrêmement varié, à l'image des missions des préfectures.

1 M - Administration générale du département (fonds du cabinet du préfet)

Importance matérielle : inconnue.

Répertoire provisoire, [téléchargeable ici](#).

CONTENU DU REPERTOIRE :

Affaires générales

- *Décrets, ordonnances royales*
- *Affaires soumises au Gouvernement*
- *Enregistrement du courrier*
- *Registres de correspondance*
- *Registres aux circulaires*
- *Circulaires du préfet*
- *Affaires diverses traitées par le cabinet*
- *Circulaires et instructions ministérielles*
- *Dépêches, télégrammes officiels*
- *Correspondance*
- *Affaires particulières traitées par le cabinet du préfet*
Chancellerie, enquêtes ministérielles, correspondance d'autres départements, solliciteurs et correspondance de particuliers, enquêtes de moralité et de fortune, candidats aux emplois publics, personnel en poste et solliciteurs, rentes viagères de l'État et pensions de l'État, fonctionnaires, militaires, gendarmes et maires.
- *Organisation du travail des services préfectoraux.*
Instructions, activités des services, cachets et timbres, notes de service, bibliothèque administrative, frais de fonctionnement des bureaux et travaux d'impression, presse administrative (annuaire administratif, mémorial, recueil des actes administratifs, etc.), fonctionnement pendant la guerre de 1914-1918.

Réformes administratives.

Régionalisation, décentralisation, suppression des conseils de préfecture, tutelle préfectorale.

Circonscriptions administratives et territoriales

Vie politique

- *Rapports*
- *Évènements politiques, opinion publique*
Classement par périodes politiques.

Évènements politiques, opinion publique

- *Troubles à l'ordre public*
- *Évènements et occupations militaires.*

Cérémonies, hommages publics

Y compris souscriptions nationales, fête nationale.

Distinctions honorifiques

Sinistres, calamités publiques, secours exceptionnels, protection civile

Incendies, catastrophes naturelles (grêle, ouragans, chutes de neige, inondations...), accidents du travail, remplacement des couvertures en chaume et des pignons en bois, visite des fours et cheminées, secours exceptionnels (victimes politiques, victimes d'incendies..., indigents et malades, évènements malheureux), bourses et pensions, appels à la générosité publique, protection civile et défense passive (caisse des incendies et assurances en sous-série 4 X).

2 M - Personnel de la préfecture, sous-préfectures et services annexes

Importance matérielle : 10 ml, 97 articles

Répertoire détaillé (2003/2011, 53 p.), [téléchargeable ici](#).

CONTENU DU REPERTOIRE :

Prestation de serment des fonctionnaires. Organisation des services et gestion du personnel de la préfecture. Dossiers individuels (il ne s'agit pas des dossiers de carrière qui sont conservés en administration centrale) des préfets, secrétaires généraux, sous-préfets, chargés de mission, conseillers de préfecture ; du personnel de bureau de la préfecture et des sous-préfectures ; du personnel des offices de placement, du service de reconstitution des régions libérées ; des inspecteurs des établissements de bienfaisance et de l'enfance assistée ; du personnel des archives départementales. Emplois réservés.

3 M - Plébiscites, élections

Importance matérielle : 149 ml, 1768 articles

Répertoire détaillé (2009, 214 p.), [téléchargeable ici](#).

L'introduction présente succinctement l'ensemble de la législation.

Les archives sont classées par régime politique.

Contenu : organisation des élections ; listes électorales ; plébiscites ; nominations et élections du personnel politique ; quelques dossiers individuels du personnel politique.

En annexes : listes des sénateurs et députés du département, des conseillers généraux et départementaux, des conseillers d'arrondissement, des maires des cinq chefs-lieux d'arrondissement.

Dictionnaire des élus du département, [téléchargeable ici](#).

4 M - Police

Importance matérielle : 152 ml, 1718 articles

Répertoire détaillé (2011, 181 p.), [téléchargeable ici](#).

CONTENU DU REPERTOIRE :

Questions générales.

Organisation de la police ; personnel (commissaires, agents, gardes-champêtres, gardes particuliers) ; activités (statistiques, rapports de police et de gendarmerie).

Police administrative.

- *Armes, munitions, poudre.*

Fabrication ; commerce, circulation ; port d'armes.

- *Chasse, louterie.*

Droit de la chasse, ouverture et clôture ; permis de chasse ; délits de chasse ; faune (gibier et oiseaux, dont protection, destruction des animaux nuisibles) ; louterie.

- *Pêche.*

Pêche maritime et côtière ; pêche fluviale (dont protection des espèces).

- *Associations.*

Cercles, amicales, sociétés sportives, culturelles, de loisirs, groupements de défense, coopératives, partis politiques, syndicats professionnels, sociétés, unions, clubs.

- *Recherches dans l'intérêt des familles.*

- *Professions réglementées.*

Nomades ; marchands ambulants ; brocanteurs, fripiers, chiffonniers ; forains ; saltimbanques ; chanteurs et musiciens ambulants ; artistes lyriques et dramatiques ; colporteurs et colportage.

- *Débits de boissons.*

Réglementation ; lutte contre l'alcoolisme ; exercice professionnel ; implantation des débits ; autorisation d'ouverture exceptionnelle ou non, fermeture, de vente d'alcool, dérogations horaires ; contraventions ; fermetures administratives.

- *Hôtels, garnis.*

- *Police des mœurs, prostitution.*

Filles soumises et maisons de tolérance : surveillance, contrôle sanitaire, attentats aux mœurs, autorisations d'ouverture, fermeture... ; mission française de sûreté générale attachée à l'armée britannique (guerre de 1914-1918).

- *Mendicité.*

Mendicité et vagabondage ; secours aux indigents ; surveillance des bandes organisées, refoulement des Bohémiens.

- *Jeux, loteries, casinos.*
- *Manifestations publiques.*
Fêtes traditionnelles, cortèges ; cirques ; bals publics, cafés-concerts, carnivals... ; manifestations sportives, courses cyclistes, automobiles, motocyclettes, athlétisme, courses hippiques...
- *Aéronautique.*
Réglementation ; agrément d'aérodromes, contrôle des avions ; faits divers (accident...) ; manifestations aéronautiques.
- *Police des transports.*
Réglementation ; voitures publiques ; autorisations de mise en circulation ; transports en commun ; infractions, faits divers (accidents...) ; entreprises de messagerie ; chemin de fer (enquête sur des projets..., gares, accidents, faits divers).
- *Attelages de chiens.*
- *Transports de corps*
Exhumations, inhumations et transports de corps de civils et de militaires.
- *Expulsions de locataires.*
- *Heure légale.*
- *Appareils radioélectriques.*
Récepteurs de radiodiffusion.

Sûreté générale

- *Étrangers*
- *Passeports*
- *Surveillance des mouvements politiques et des personnes suspectes. Troubles politiques*
- *Surveillance légale*

5 M - Santé publique et hygiène

Importance matérielle : 50 ml, 658 articles

Répertoire détaillé (2012, 2015, 160 p.), [téléchargeable ici](#).

CONTENU DU REPERTOIRE :

Personnel médical et paramédical

- *Jury médical*
- *Officiers de santé, médecins, chirurgiens, pharmaciens, sages-femmes*
- *Pharmaciens - Inspection des pharmacies*
- *Enseignement médical*
- *Ecole de médecine et de pharmacie d'Amiens*
- *Ecole d'infirmière des hospices civils d'Amiens*
- *Cours d'accouchement*

Organismes consultatifs et services d'hygiène

- *Généralités*
- *Service existant avant 1848*
- *Conseil et commissions d'hygiène publique et de salubrité*
- *Inspection départementale d'hygiène*
- *Service départemental de désinfection*
- *Office départemental d'hygiène sociale*
- *Dispensaires (ou centres départementaux) d'hygiène sociale*
- *Maison maternelle d'Albert*
- *Bureaux municipaux d'hygiène*
- *Commission sanitaire maritime*

Règlements sanitaires

Médecine préventive et soins médicaux

- *Vaccination*
- *Maladies vénériennes*
- *Lutte contre la tuberculose*
- *Désinfection*

- *Laboratoire départemental de bactériologie*
En complément, le versement du Laboratoire départemental, n° 1525 W (non coté): archives relatives à l'activité et au fonctionnement du laboratoire (1895-2006), et 17 Fi (Plaques de verre provenant du laboratoire départemental de Bactériologie).
- *Autres actions préventives*

Épidémies

- *Généralités*
- *Epidémies "ordinaires"*
- *Epidémies de choléra*
- *Autres épidémies*

Eaux et assainissement

- *Eaux potables et de cours d'eau*
- *Assainissement*
- *Eaux minérales et thermalisme*
- *Bains de mer, bains publics*

Hygiène alimentaire – répression des fraudes

- *Application de la législation antérieure à 1905*
- *Service de la répression des fraudes sur les boissons, les denrées alimentaires, les produits agricoles et les engrais (loi du 1er août 1905)*

Logements insalubres

Établissements dangereux, insalubres ou incommodes

Dont abattoirs publics et tueries, machines à vapeur, dépôts d'hydrocarbures, filatures, etc.

- *Généralités, réglementation, états*
- *Dossiers par demandeur*

6 M - Population. Affaires économiques. Statistiques

Importance matérielle : 160 ml, 2500 articles environs

Répertoire numérique (2003), [téléchargeable ici](#).

CONTENU DU REPERTOIRE :

Population

Mouvement et recensements de la population ; émigration, colonisation, naturalisations ; état civil (généralités) et tables décennales (collection de la préfecture).

Les listes nominatives du recensement de la population et les tables décennales de l'état civil sont uniquement consultables sous forme numérique sur notre site internet [Mémoires de la Somme](#).

Contrôle de l'économie et des subsistances

- *Mercuriales / Contrôle des prix, coût de la vie*
- *Ravitaillement général et contrôle des marchés*

Statistiques de tous ordres

- *Statistiques générales du Consulat, de l'Empire, de la première Restauration et des Cent Jours*
- *Généralités, enquêtes spéciales*
Généralités. Forêts. Météorologie. Pêche en eau douce. Chasse et animaux nuisibles. Mouvement des passeports.
- *Statistiques agricoles*
- *Statistiques des sinistres*
- *Statistiques industrielles et commerciales*
Dont industrie alimentaire, mines, travail et main d'œuvre, octrois, commerce maritime, faillites.
- *Statistiques sanitaires et sociales*
Mortalité ; aliénés, aveugles, sourds-muets ; exercice de la médecine ; assistance médicale ; paupérisme, mendicité, vagabondage.
- *Statistiques des hôpitaux, établissements de bienfaisance*
Dont asiles d'aliénés, enfants abandonnés, hospices d'incurables et vieillards, sociétés de secours mutuels.
- *Statistiques financières et fiscales*
Finances départementales, finances communales, monts-de-piété.

- *Statistiques judiciaires*
Prisons ; conseil de prud'hommes.

7 M - Agriculture. Eaux et forêts

Répertoire provisoire, [téléchargeable ici](#).

CONTENU DU REPERTOIRE :

Affaires générales

Réglementation, instructions ; droit de vaine pâture, pâturage, glanage, râtelage.

Chambre d'agriculture

Associations, syndicats, sociétés coopératives (dont crédit agricole)

Enseignement agricole, recherche agronomique

Dont école du Paraclet, école de vétérinaires, service vétérinaire, encouragement à l'amélioration de l'agriculture.

Météorologie

Station agronomique de la Somme.

Production agricole

Main d'oeuvre agricole ; production végétale (dont engrais, tabac, cidre, soie) ; production animale (dont apiculture).

Haras

Dont remonte militaire.

Épizooties

Dont personnel vétérinaire, contrôle sanitaire des abattoirs, boucheries (saisies de viande, abattage des bestiaux).

Concours agricoles

Comices agricoles ; concours agricoles ; concours hippiques ; exposition ; concours de chiens.

Calamités agricoles

Secours aux agriculteurs (lutte contre les calamités, orages, grêle, inondations, animaux nuisibles, assurances agricoles, mutualité agricole).

Eaux et forêts

Dont gardes forestiers, délits forestiers, délimitations et bornage.

A compléter par le versement coté 8_ETP : Office national des forêts, Division de Beauvais (1722-2002), consultable en salle de lecture. Importance matérielle : 7,60ml.

8 M - Commerce et tourisme

Importance matérielle : inconnue.

Répertoire provisoire, [téléchargeable ici](#).

CONTENU DU REPERTOIRE :

Affaires générales

Réglementation. Situation économique du commerce, de l'industrie et des manufactures (rapports, enquêtes ministérielles).

Entreprises commerciales

Banque, bureau de garantie des ouvrages d'or et d'argent, comptoir d'escompte, caisse d'épargne, fausse monnaie.

Sociétés anonymes, entrepôt, magasin général.

Tourisme

Syndicats d'initiative, stations de tourisme.

Chambres de commerce

Chambres de commerce d'Amiens, Abbeville, Péronne ; chambre de commerce des Régions libérées. Conseil supérieur du commerce

Chambres consultatives des arts et métiers

Tribunaux de commerce

Professions réglementées

Courtiers, agents de change, commissionnaires, consuls, vices-consuls.

Commerce extérieur et commerce maritime

Traités de commerce ; police des cotes (règlements, tarifs, contrebande...); importations et exportations ; douane ; mesures de prohibition et de protection de l'économie nationale ; ports de commerce de Saint-Valery-sur-Somme et d'Abbeville, canal d'Angoulême (mouvements, droits, échouement de navires, personnel, etc.).

Cette section contient également des documents sur les chambres de commerce ; le conseil de prud'hommes, les consuls et vice-consuls.

Écoles de commerce

A noter qu'il n'existait pas d'écoles de commerce dans le département. Voir aussi 9 M.

Manifestations commerciales, foires et marchés, expositions

Poids et mesures

9 M - Industrie

Importance matérielle : inconnue.

Répertoire provisoire, [téléchargeable ici](#).

CONTENU DU REPERTOIRE :

Sociétés industrielles, syndicales

Société d'encouragement pour l'industrie nationale

Société industrielle du département de la Somme

Chambres consulaires

Chambre consultative pour les manufactures, fabriques et arts et métiers d'Abbeville

Chambre des métiers du département de la Somme

Marques de fabrique, brevets d'invention

Apprentissage. Enseignement technique (écoles techniques et commerciales)

10 M - Travail et main-d'oeuvre

Importance matérielle : inconnue.

Répertoire provisoire, [téléchargeable ici](#).

CONTENU DU REPERTOIRE :

Organisation et législation du travail

Inspection du travail. Contrôle des conditions de travail (dont travail des femmes et des enfants, livrets d'ouvriers). Salaires, durée du travail, retraite, accidents du travail, actions en faveur des ouvriers.

Chômage

Situation du chômage, organismes de placement, caisse départementale, fonds départemental, office de reconstitution industrielle, travaux d'utilité publique, action en faveur des chômeurs et de leur famille.

Main d'oeuvre

Embauchage, débauchage, main d'oeuvre étrangère, emplois de prisonniers de guerre, travaux de première urgence.

Conflits du travail

Réunions et grèves, commission paritaire de conciliation.

Syndicats professionnels

Charte d'Amiens, syndicats ouvriers et patronaux, syndicats de fonctionnaires.

Conseils de prud'hommes (élections)

SERIE N - ADMINISTRATION ET COMPTABILITE DEPARTEMENTALES

Importance matérielle : 180 ml (plus un ensemble de plans)

Série en cours de classement. Seules les délibérations du Conseil général sont accessibles.

La série N regroupe les papiers produits par le Conseil général (et la commission départementale) et les conseils d'arrondissement (supprimés en 1940). Ces assemblées, l'une placée auprès du préfet et les autres des sous-préfets, ont été créées, comme les préfetures, par la loi du 28 pluviôse en VIII (17 février 1800).

1 N - Conseil général du département et commission départementale

Répertoire provisoire des délibérations (1818-1940) (s.d., 16 p.), [téléchargeable ici](#).

En complément : Transcription des procès-verbaux des délibérations du Conseil général antérieures à 1835 réalisée par Furne : table analytique par Robert Avezou (1924), sous la cote 3 T 262 (à commander en salle de lecture).

Pour la période postérieure à 1940, les délibérations et budgets imprimés du département se trouvent dans les sous-séries 8 PO (jusqu'à 1982) et 9 PO (à partir de 1982).

2 N - Conseils d'arrondissement

3 N - Comptabilité générale du département

4 N - Immeubles et bâtiments départementaux. Mobilier départemental. Service départemental d'architecture

Cette sous-série est constituée des dossiers de constructions, travaux, aliénations ou locations de tous les immeubles appartenant au département : préfecture, sous-préfectures, tribunaux, prisons, casernes de gendarmerie, écoles normales, archives départementales, asile d'aliénés de Dury.

En complément, le versement 1406 W : Prisons d'Amiens (prison de Bicêtre, maison de correction, prison cellulaire), acquisitions de terrains, travaux de construction, plans de la prison et des cellules (1868-1953). Importance matérielle : 0,85 ml , 4 articles.

5 N - Caisse départementale des retraites

SERIE O - ADMINISTRATION ET COMPTABILITE COMMUNALES

Importance matérielle : 560 ml

La série O est constituée des dossiers produits par les bureaux de la préfecture chargés de la tutelle administrative des affaires communales ; par la trésorerie générale, chargée de l'examen des comptes de gestion des receveurs municipaux et des pièces à l'appui ; par le service vicinal, chargé de la construction et de l'entretien des chemins vicinaux.

Il ne faut pas confondre ces archives avec les archives communales, produites par les communes et, soit conservées par elles, soit déposées aux Archives départementales où elles sont classées dans la sous-série E_Dépôt.

1 O – Généralités et affaires intercommunales

Répertoire provisoire du supplément O (KZ), consultable en salle de lecture.

Cette sous-série devrait rassembler les documents d'intérêt général concernant l'ensemble de la tutelle administrative des communes (instructions, circulaires, etc.) ainsi que les syndicats de communes, notamment les syndicats intercommunaux d'électrification. Ce supplément O (KZ) ne correspond pas exactement à cette définition ; il s'agit plutôt d'un ensemble de dossiers en attente de trouver leur vraie destination.

2 O – Dossiers d'administration communale

Comptes de gestion des communes : répertoire numérique (2006, 35 p.), [téléchargeable ici](#).

Importance matérielle : 70,5 ml, 507 articles

Dates extrêmes : 1807-1939

La série des comptes de gestion est très lacunaire. Seul l'arrondissement de Péronne est bien représenté, afin de pallier les destructions des archives communales détruites pendant la guerre.

Dossiers par commune : répertoire provisoire de la sous-série 99 O (1995, 332 p.), [téléchargeable ici](#).

Importance matérielle : 400 ml, 3897 articles

Cette importante série de dossiers, qui est appelée à être reclassée et répartie notamment entre les sous-séries officielles 2 O et 3 O (voirie vicinale), nous renseigne sur tous les aspects de l'existence administrative des communes, sous tutelle préfectorale. Elle est essentielle pour toute recherche en histoire communale, et recouvre les domaines suivants (selon les communes) :

- *Administration générale de la commune : personnel, instruction publique, culte, police municipale, secours aux indigents, contentieux, fêtes, concours, expositions.*
- *Biens communaux non bâtis (dont bois) : acquisitions, aliénations, échanges, partage, plantations, etc.*
- *Édifices communaux : écoles, églises, presbytères, cimetières, mairies, bureaux de poste, marchés couverts, abattoirs, bureaux d'octroi, châteaux d'eau, édifices culturels (bibliothèques, musées et théâtres municipaux, cirque), et autres bâtiments.*
- *Travaux communaux : adduction d'eau, fontaines, éclairage public, assainissement.*
- *Comptabilité : recettes de la commune (octroi, droits de place, pesage et mesurage), dépenses et emprunts de la commune ; les comptes de gestion forment un ensemble à part.*
- *Voirie et eaux (ces dossiers ont vocation à intégrer la sous-série 3 O et la série S) : voirie urbaine et rurale, alignement des rues ; ponts, aqueducs, rivières.*

Malheureusement, l'analyse des dossiers est souvent très imprécise, quand elle ne se limite pas au simple nom de la commune.

En complément :

Répertoire manuscrit des plans de la série O antérieurs à 1910 (s.d., 37 p), consultable en salle de lecture (*classeur « Supplément au catalogue des cartes et plans »*).

Il s'agit d'un répertoire partiel des plans de la série O, constitué après la Grande Guerre pour les zones dévastées ; il concerne donc principalement les arrondissements de Montdidier et de Péronne, et les cantons de Boves, Corbie et Acheux.

Ces plans ont été repérés dans les dossiers par commune (99 O), mais on n'en connaît pas les cotes précises, la cotation en ayant été réalisée ultérieurement. Il faut donc parfois un peu tâtonner pour trouver le bon dossier.

3 O – Voirie vicinale

Une grande partie des dossiers de la voirie vicinale (service vicinal, chemin vicinaux de grande et moyenne communication, chemins ruraux) se trouve dans la série S (sous-série théorique 2 S – Routes ou grande voirie, et série fictive 99 S, dossiers par commune) et dans la sous-série théorique 2 O (ci-dessus), répartis par commune, dans un sous-dossier intitulé « voirie et eaux ».

Répertoire provisoire du supplément O(KZ), consultable en salle de lecture.

4 O – Don et legs

Répertoire détaillé (1996/2004, 307 p.), [téléchargeable ici](#).

Importance matérielle : 30 ml

Dates extrêmes : an XIII-1939

Répertoire des dons et legs aux paroisses et aux communes, avec un index des noms de personnes.

SERIE P - FINANCES. CADASTRE. POSTES.

Importance matérielle : 1020 ml (plus 6420 plans cadastraux)

La série P rassemble des documents provenant de la préfecture, traitant de la comptabilité générale des différents ministères, et de la trésorerie générale et des services fiscaux (à l'exception des Domaines, de l'Enregistrement et des Hypothèques, placés en série Q), des douanes et de l'administration des Postes et Télécommunications.

La série P, en dehors du cadastre (3 P), n'a fait l'objet d'aucun classement et inventaire depuis 1937. Chartiste stagiaire aux Archives de la Somme entre juillet 1936 et avril 1937, Henri Boullier de Branche réalisa un récolement des fonds constituant la série P, répartis méthodiquement dans les sous-séries en usage à l'époque, et sans tenir compte de l'origine des dossiers (préfecture, trésorerie, direction des contributions, perceptions). Le répertoire méthodique manuscrit rédigé à cette occasion, complété jusque dans les années 1980, est toujours utilisé actuellement. Ce répertoire a été informatisé, et complété par les suppléments suivants :

- Récolement des dossiers du vrac dit "KZ", ventilés entre les différentes sous-séries
- Opérations cadastrales (essentiellement début XIXe siècle).
 - Délimitation des communes : procès-verbaux, croquis.
 - Canevas de triangulation des plans cadastraux napoléoniens.
 - Division du territoire de la commune en sections : procès-verbaux.
 - Évaluation et expertise cadastrale.
- Révisions des évaluations foncières des propriétés bâties et non bâties (années 1920-1957).

Répertoire provisoire (1936/2014, 112 p.), [téléchargeable ici](#).

1 P – Trésor public et comptabilité générale

Comptabilité générale. Perceptions : organisation, personnel. Rentes et emprunts de l'État. Dépenses du personnel administratif : fonctionnaires, clergé, enseignants, justice, militaires. Pensions civiles et ecclésiastiques. Monnaie. Caisse de service. Bureaux de tabac.

Répertoire provisoire général de la série P (téléchargeable : voir ci-dessus).

2 P – Contributions directes

Administration et personnel. Confection des matrices et des rôles des contributions directes. Répartement et répartiteurs. Contributions personnelles, mobilières, des portes et fenêtres. Contribution foncière et mobilière. Droits de vérification des poids et mesures. Patentes. Cotes irrécouvrables et non dues. Réclamations, dégrèvements. Recouvrements et poursuites. Secours divers (incendies, calamités naturelles, condamnés politiques). Contributions de guerre et extraordinaires. Impôt sur le revenu. Constructions nouvelles.

Répertoire provisoire général de la série P (téléchargeable : voir ci-dessus).

3 P – Cadastre et remembrement

Le cadastre est l'ensemble des documents établis par l'administration fiscale en vue de permettre la détermination des limites des propriétés foncières, la constatation de la nature de leurs produits et l'évaluation de leur revenu.

Répertoire provisoire général de la série P (téléchargeable : voir ci-dessus).

Dans ce répertoire figurent tous les documents relatifs au cadastre, hors plans, matrices et états de section : confection et réfection du cadastre, délimitations de communes, canevas de triangulation des plans cadastraux napoléoniens, administration du cadastre, associations syndicales de remembrement, révisions des évaluations foncières des propriétés bâties et non bâties (années 1920-1957), etc.

Plans cadastraux

Les plans par masse de culture et les plans cadastraux dits napoléoniens ne sont plus consultables que sous forme numérique, sur le site des [Archives de la Somme](#). Les répertoires correspondants sont consultables en salle de lecture :

- *Plans par masses de culture (réalisés en 1803-1809 pour 1 commune sur 5).*
- *Premier cadastre parcellaire dit napoléonien : atlas cantonaux.*

Réalisés entre 1811 et 1814. Sont conservés les cantons d'Acheux-en-Amiénois, Amiens, Bray-sur-Somme, Chaulnes, Molliens-Vidame et Villers-Bocage.

- **Premier cadastre parcellaire dit napoléonien :**
Dressé selon les instructions du 27 janvier 1808.
 - Atlas communaux (incomplet)
 - Feuilles communales :
 - Arrondissements d'Abbeville et de Doullens
 - Arrondissement d'Amiens
 - Arrondissement de Montdidier
 - Arrondissement de Péronne

En complément :

- Plans du cadastre dit "rénové" (1903-1968), répertoire 73 W, consultable en salle de lecture (189 p., 2010).
- Plans cadastraux de l'arrondissement d'Abbeville et de l'ancien arrondissement de Doullens : cadastre remembré (1970-1979), répertoire 1128 W, consultable en salle de lecture.

Etats de section et matrices cadastrales napoléoniennes (an XI-1972) : répertoire numérique dactylographié (170 p.), [téléchargeable ici](#).

Classement par commune selon le code INSEE : cotes 3 P 1 à 835.

Types de documents :

Matrice des contributions foncières de l'an XI (tenue à jour jusque dans les années 1810) : Cette matrice, rédigée en vertu de la loi du 3 frimaire an VII, contient « les noms, professions et demeures des propriétaires et usufruitiers de toutes la nature des biens-fonds, maisons, bâtiments et usines, situés sur le territoire de la commune, et le montant de l'évaluation de leur revenu net imposable pour l'an XI ». Chaque propriétaire possède un compte, classé par numéros d'articles (et non dans l'ordre alphabétique des noms), et les comptes se suivent les uns à la suite des autres sans espace pour les accroissements éventuels qui se trouvent renvoyés à la fin. Il n'existe pas de table alphabétique.

Matrice de rôle perpétuelle pour la contribution foncière, servant en même temps de livre aux mutations (vers 1819-1821)

Chaque propriétaire possède un compte, numéroté par article. Les comptes sont classés dans l'ordre alphabétique des noms. Il n'existe pas de table alphabétique.

Etats de section et matrices des propriétés foncières, puis matrices des propriétés bâties et non bâties (années 1820 jusqu'à la rénovation du cadastre)

Le contenu des matrices change à travers le temps :

- de l'établissement du cadastre, dans les années 1820, jusqu'en 1882, les propriétés bâties ou non bâties sont réunies en une seule matrice, celle des propriétés foncières ;
- entre 1882 et 1911, les propriétés bâties font l'objet d'une matrice à part et les non bâties restent dans la matrice précédente ;
- en 1911, une nouvelle matrice des propriétés bâties est ouverte ; elle est utilisée jusqu'à la rénovation du cadastre ;
- en 1914, une nouvelle matrice des propriétés non bâties est ouverte, jusqu'à la rénovation du cadastre.

Les tables alphabétiques des propriétaires se trouvent généralement dans le premier volume de la matrice.

Modes de recherche dans ces documents :

- Seule d'adresse du bien est connue ; le numéro de la parcelle et du propriétaire sont inconnus.

Consulter le tableau d'assemblage du plan cadastral, se reporter à la feuille de la section utile et relever le numéro de la parcelle. Se reporter ensuite à l'état de section.

- Le numéro de parcelle est connu, pas celui du propriétaire.

Dans l'état de section, rechercher la lettre de section puis le numéro de parcelle. En regard du numéro se trouve le nom du propriétaire à l'époque de la réalisation de l'état de section. Ce nom permet de poursuivre la recherche en consultant la table alphabétique de la matrice.

- Le nom d'un propriétaire est connu.

Consulter la table alphabétique de la matrice (dans le premier volume). En regard du nom figure le n° de folio du compte de la personne. S'y reporter. Entre autres renseignements, le compte indique les numéros de folio des propriétaires précédents et suivants (« Tiré de/porté à »). Dans la colonne « Année de la mutation » (de sortie), on trouve mention de l'année de changement de propriétaire.

Rapport cadastre rénové / cadastre ancien

Les lettres de sections et numéros de parcelles sont différents entre le cadastre ancien et le cadastre rénové. Sauf pour Amiens, il n'existe pas de fichier de concordance.

Cadastre rénové (concerne uniquement l'arrondissement de Péronne) :

La loi du 16 avril 1930 ordonne la rénovation du cadastre et prescrit la levée d'un nouveau plan. Elle pose le principe d'une mise à jour annuelle du cadastre. Cette opération implique la plupart du temps de nouvelles numérotations de parcelles. Ces archives sont cotées en série.

- *Matrices cadastrales dites "matrices grises" (1934-1973), répertoire 1451 W 1-358, consultable en salle de lecture.*
- *États de sections de remembrement (1922-1947), répertoire 1452 W 208-231, consultable en salle de lecture.*

4 P – Contributions indirectes

Administration et personnel des contributions indirectes. Droits réunis. Tabacs (culture, vente). Boissons, sucreries et distilleries (déclarations de fabrication). Taxe sur les spectacles. Taxe sur les vélocipèdes.

Répertoire provisoire général de la série P (téléchargeable : voir ci-dessus).

5 P – Douanes

Administration, personnel. Contrebande (tabacs, etc.). Dossiers des navires, par bureau de douanes (Le Crotoy, Le Hourdel, Cayeux-sur-Mer, Saint-Valery-sur-Somme).

Répertoire provisoire général de la série P (téléchargeable : voir ci-dessus).

6 P – Postes et télécommunications

Postes, télégraphe et téléphone : administration, fonctionnement, personnel, statistiques. Établissement des lignes.

Répertoire provisoire général de la série P (téléchargeable : voir ci-dessus).

SERIE Q - DOMAINES. ENREGISTREMENT. HYPOTHEQUES

Importance matérielle : 2080 ml

1 Q – Domaines nationaux (époque de la Révolution française, y compris la liquidation des domaines nationaux, les restitutions et indemnités).

Importance matérielle : 28 ml

Les biens nationaux regroupent tous les biens mobiliers, immobiliers et fonciers saisis par la Nation et mis en vente à son profit. On distingue les biens de première origine, issus du décret du 2 novembre 1789 mettant les biens du clergé à la disposition de la Nation, et les biens de seconde origine, constitués essentiellement par le séquestre des biens des émigrés et des suspects, dont la vente est décidée par l'Assemblée législative en juillet et août 1792.

Les documents conservés dans cette sous-série constituent une source précieuse sur le patrimoine de l'Ancien Régime.

Répertoire numérique de la série Q (Domaines nationaux), fonds du département (1790-1831), par J. Estienne (1940, 51 p., imprimé), complément (1998, 4 p.), et supplément "KZ", [téléchargeable ici](#).

On trouvera à la fin du répertoire de J. Estienne un complément qui donne les cotes précises des articles de certains dossiers dont le détail n'est pas donné dans le répertoire d'origine, ainsi que quelques modifications intervenues depuis l'impression du répertoire. Cela concerne les cotes suivantes : 1 Q 90, 1 Q 111, 1 Q 116, 1 Q 117, 1 Q 118, 1 Q 122, 1 Q 124, 1 Q 207, 1 Q 351, 1 Q 352.

2 Q – Domaine (période postérieure à la Révolution française).

Importance matérielle : 49 ml

La sous-série 2 Q concerne les domaines de l'État non affectés (la gestion des domaines affectés ressortit au service affectataire). Les archives proviennent de la préfecture et de la direction des Domaines et de l'Enregistrement. On y distingue notamment deux grands ensembles : les immeubles de l'État (vente, location, échanges, bornage, etc., délimitation du rivage de la mer, plantation d'arbres et de bornes) et les séquestres, celui des successions en déshérence, mais surtout celui des biens ecclésiastiques suite à la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905 (on y trouve les dossiers des fabriques et les inventaires). Enfin, l'État vend ses biens mobiliers réformés, vieux papiers, mobilier, arbres et herbes, etc., qui font l'objet de quelques dossiers.

Répertoire méthodique provisoire (2003, 9 p.) et supplément dit "KZ" (1996), [téléchargeable ici](#).

Voir aussi le répertoire provisoire général de la série P ([téléchargeable](#) : voir série P ci-dessus).

3 Q – Enregistrement et timbre

Importance matérielle : environ 27.000 registres et liasses

L'enregistrement, créé par la loi des 5 et 19 décembre 1790, est une prérogative de l'État qui succède au contrôle des actes, dont on trouve les archives dans la sous-série 2 C. Cette administration effectue les formalités consistant à transcrire, partiellement ou intégralement, sur un registre public, les actes civils, judiciaires et les déclarations de mutations par décès. Cette formalité possède une double fonction, fiscale et juridique : la transcription garantit les droits des personnes concernées et, en contrepartie, l'administration perçoit une taxe appelée droit d'enregistrement ou de publicité foncière.

Cette sous-série débute théoriquement le 1^{er} février 1791, date de la création officielle de l'enregistrement, et se clôt à la date de l'informatisation des services de l'enregistrement, qui est intervenue, selon les départements, entre 1965 et 1980. Les registres les plus anciens datent de 1791.

Une partie des registres d'ordre et de formalités a été classée, en 1999-2000, sous la cote 3 Q. D'autres parties figurent dans la série W (recette principale d'Abbeville Sud-Ouest (1940-1966) : 1133 W ; recette principale de Péronne (1812-1973) : 1455 W, 1456 W, 1462 W, 1463 W, 1492 W, 1493 W et 1494 W). Une dernière partie est en instance de classement et d'inventaire.

Le répertoire de la partie de la sous-série 3 Q actuellement classée et cotée (comprenant les versements en série W, et toutes les tables des successions et des absences) est [téléchargeable ici](#).

Les registres non classés sont consultables selon les modalités indiquées [sur cette page](#).

Voir aussi :

- Supplément dit "KZ" : fonds de la préfecture (1996), [téléchargeable ici](#).
Organisation et personnel des bureaux de l'enregistrement.
- Répertoire provisoire général de la série P (téléchargeable : voir série P ci-dessus).

4 Q – Hypothèques

Importance matérielle : 1200 ml

La loi du 11 brumaire an VII (1^{er} novembre 1798), qui pose le principe de la publicité foncière, et celle du 21 ventôse an VII (11 mars 1799), instaurent un nouveau régime hypothécaire. Un impôt est perçu sur l'inscription des créances hypothécaires et la transcription des actes emportant mutation de propriétés immobilières. L'objectif est de garantir les droits des créanciers en matière de prêts immobiliers ainsi que les droits d'un individu sur un bien immobilier.

La sous-série 4 Q est close au 1^{er} janvier 1956, date d'entrée en vigueur du décret n° 55- 22 du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière qui a pour effet la clôture des répertoires, tables et registres indicateurs et l'ouverture d'un fichier immobilier comme instrument d'accès aux registres.

Pour la recherche, le cheminement pour le cas le plus classique est celui-ci : Registre indicateur → Table alphabétique → Répertoire des formalités → Transcriptions.

L'intégralité des registres des hypothèques d'avant 1956 a été versée aux Archives départementales. Le répertoire du fonds de la conservation d'Abbeville est disponible ci-dessous. Les répertoires des fonds des autres conservations seront diffusés prochainement.

- Conservation d'Abbeville : répertoire numérique (2014, 85 p.), [téléchargeable ici](#).
- Supplément dit "KZ" : fonds de la préfecture (1996), [téléchargeable ici](#).

SERIE R - AFFAIRES MILITAIRES, ORGANISMES DE TEMPS DE GUERRE

Importance matérielle : 740 ml

Les archives concernant les affaires militaires conservées aux Archives départementales proviennent de la préfecture et de divers organismes civils. Le ministère de la Défense est chargé de la conservation et de la communication de ses propres archives, mises en œuvre par le **Service historique de la Défense**, à la seule exception des registres matricules militaires.

Instrument de recherche traversant toutes les sous-séries

Répertoire provisoire du supplément R (KZ) (1996), [téléchargeable ici](#).

La série R fait encore l'objet d'un classement et d'une cotation provisoires : pour toutes les séries, il convient de consulter le répertoire général R(KZ).

Les répertoires particuliers sont mentionnés ci-dessous, sous les titres des sous-séries officielles.

Cependant, un très grand nombre de dossiers de la série R (plus de 4600) ne figure dans aucun des instruments de recherche disponibles en salle de lecture. Tout ou partie de ces dossiers se trouve répertorié dans des répertoires manuscrits affectant différentes formes et rédigés à des époques très diverses. Ces répertoires se trouvent dans la sous-série 3 T (archives des archives départementales), sous les cotes 3 T 282 à 3 T 286. Il faut se reporter au répertoire de cette sous-série pour en connaître le détail, ainsi qu'à l'ancien cadre de classement des archives de la Somme (sous-séries Ra à Rz), mis en annexe au répertoire de la sous-série 3 T.

1 R – Préparation militaire et recrutement de l'armée

La préparation militaire regroupe les écoles militaires (il n'en existe pas dans le département), les sociétés de tir et autres exercices militaires, les bataillons scolaires.

Le recrutement comporte le recensement et le tirage au sort, mais aussi ce qui concerne la formation des classes (dispenses et de sursis, réformés, ajournés, exemptés, soutiens de famille, réservistes), et enfin les engagés volontaires. Dans le répertoire consacré au recrutement (ci-dessous), se trouvent, d'une part, des documents provenant de la préfecture : listes et tables alphabétiques des conscrits (an IX-1880), listes du tirage au sort (an XIV-1904), tableaux de recensement cantonal (1905-1940) ; et, d'autre part, les registres matricules militaires et leurs répertoires, provenant du ministère de la Défense.

La dernière partie de la sous-série 1 R concerne la mobilisation et la démobilisation.

Répertoire provisoire du supplément R(KZ), sauf recrutement (voir ci-dessous), [téléchargeable ici](#).

Recrutement : répertoire numérique (1994-2007), [téléchargeable ici](#).

Les tables alphabétiques des registres matricules militaires ont été numérisées pour la période 1867-1924. Ceux de plus de cent ans sont consultables sur [notre site Internet](#), et ceux de moins de cent ans, pour des raisons de protection de la vie privée, uniquement aux Archives départementales de la Somme, en salle de lecture.

Les registres matricules des classes 1885 à 1921 sont numérisés et en ligne sur le site internet, avec un moteur de recherche.

2 R – Organisation de l'armée

La sous-série 2 R se rapporte notamment aux objets suivants :

- *bâtiments et terrains militaires, logement, casernement, cimetières militaires (pour accéder aux coordonnées des services s'occupant des cimetières et sépultures militaires, ainsi qu'à leurs bases de données, voir le site [Somme 14-18](#)) ;*
- *subsistances militaires, ravitaillement, équipement, habillement, soldes des troupes ;*
- *réquisitions, indemnités, recensement des chevaux, juments, mules, mulets, bœufs au travail, voitures attelées, voitures automobiles ;*
- *ateliers et travaux militaires ; armement, poudres, salpêtres, munitions ;*
- *pigeons voyageurs (transmissions) ;*
- *santé et assistance militaire, hôpitaux, aumôniers militaires ;*
- *justice militaire (déserteurs, insoumis, conseils de guerre) ;*
- *défense passive ;*
- *mobilisation économique et industrielle, entreprises, établissements, usines de guerre, dépôts d'hydrocarbures (recensement).*

Répertoire provisoire du supplément R(KZ), [téléchargeable ici](#).

3 R – Anciens combattants et victimes de guerre

La sous-série 3 R se rapporte notamment aux objets suivants :

- prisonniers de guerre (début XIX^e siècle) et prisonniers français lors de la guerre de 1914-1918, notamment civils ;
- secours et pensions aux anciens militaires, anciens combattants, invalides, mutilés, victimes de la guerre, blessés ;
- militaires décédés ;
- emplois réservés ;
- pupilles de la Nation (dont dossiers individuels (avec index nominatif), scolarité, colonies de vacances).

Répertoire provisoire du supplément R(KZ), [téléchargeable ici](#).

Voir aussi :

- Office départemental des anciens combattants et victimes de guerre, versement du cabinet du préfet (1921-1973), coté 48 W.
- Office national des anciens combattants, service départemental de la Somme
 - versement 1498 W (1914-1975), avec notamment cartes d'invalides de guerre et fichier cartes combattant 1914-1918, documentation sur les pupilles de la Nation.
 - versement 79 W (1930-2009), avec notamment fiches des pupilles de la Nation 1914-1918.

4 R – Garde nationale et autres corps spéciaux

Garde nationale, garde d'honneur, garde municipale d'Amiens, garde royale, gardes du corps du roi, vétérans, bataillon de réserve.

Répertoire provisoire du supplément R(KZ), [téléchargeable ici](#).

5 R – Gendarmerie

Les archives de la gendarmerie sont conservées par le [Service historique de la Défense](#). Les archives de la sous-série 5 R proviennent de la préfecture et concernent l'organisation et la création de brigades, le casernement, etc. ,et contiennent des dossiers relatifs au personnel. Les dossiers des casernes de gendarmerie sont dans la sous-série 4 N.

Répertoire provisoire du supplément R(KZ), [téléchargeable ici](#).

6 R – Sapeurs-pompiers

Effectifs, équipements, élections au Conseil supérieur des sapeurs pompiers, mobilisation.

Répertoire provisoire du supplément R(KZ), [téléchargeable ici](#).

7 R – Marine et garde-côtes

Caisse des invalides de la marine. Construction de bateaux canonnières au port de Saint-Valery-sur-Somme. Traitement des officiers de port. Nomination des préfets maritimes. Personnel des gardes maritimes. Syndics des gens de mer.

Répertoire provisoire du supplément R(KZ), [téléchargeable ici](#).

8 R – Occupation de la France par les armées ennemies

Pour l'occupation de 1814-1815 : réquisitions et logement des troupes ennemies.

Pour la guerre de 1870 : logement et nourriture des troupes, dommages de guerre.

Pour la guerre de 1914-1918, il s'agit de dossiers très divers : délimitation de la zone des armées, circulation dans la zone, vols sur des corps de militaires exhumés clandestinement, vols de matériaux, relations entre les autorités civiles et militaires et alliées, situation des régions envahies, évacuations (ville de d'Amiens, hôpitaux, personnes, etc.), répartition des trophées entre les communes, gardes civils, attribution de logements provisoires, bombardements, surveillance de la presse, etc.

Répertoire provisoire du supplément R(KZ), [téléchargeable ici](#).

9 R – Prisonniers de guerre ennemis

Papiers concernant les prisonniers de guerre ennemis et internés, leur affectation dans l'agriculture, le déminage, les travaux de première urgence, etc. (1814-1815 et 1914-1918).

Répertoire provisoire du supplément R(KZ), [téléchargeable ici](#).

10 R – Organismes temporaires du temps de la première guerre mondiale

La sous-série 10 R rassemble des dossiers relatifs aux objets suivants :

- œuvres de guerre, œuvre des prisonniers civils et militaires
- Comité d'assistance aux familles des militaires et aux réfugiés
- allocations militaires, assistance aux familles de militaires sous les drapeaux au titre de soutien de famille
- Commission supérieure d'assistance aux familles des mobilisés
- réfugiés et rapatriés français
- Comité des réfugiés du département de la Somme
- Comité franco-belge des réfugiés en résidence à Abbeville et environs
- Service de reconstitution des Régions libérées
- Service d'hygiène et d'assistance dans les Régions libérées
- réorganisation de la vie locale et de l'agriculture : situation des communes dévastées, évaluation des récoltes, réorganisation des transports, reconstitution des archives, organisation des secours d'urgence, logements provisoires
- dommages de guerre
- Service des réintégrations, circulation des personnes, sauf conduits pour les réfugiés, transports
- Service spécial pour la reconstitution des régions envahies (ministère de l'Intérieur)
- Service spécial de reconstitution des régions libérées
- Comités de ravitaillement
- Commission départementale de reconstruction
- Comité d'érection des monuments de guerre : voir sous-série 4 T (affaires culturelles)

Répertoire provisoire du supplément R(KZ), [téléchargeable ici](#).

Dommages de guerre 1914-1918, dossiers classés par commune : répertoire numérique (1995, 120 p.), [téléchargeable ici](#).

SERIE S – TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS

Importance matérielle : 420 ml

Instrument de recherche traversant toutes les sous-séries (fonds de la préfecture)

La série S regroupe les archives relatives aux travaux publics, aux transports et aux énergies, produites par les services de la préfecture et les services spécialisés, ponts et chaussées, service des mines...

Pour toutes les sous-séries de S, il convient de consulter les répertoires transversaux listés ci-dessous. Ces documents ont été versés par la préfecture de la Somme.

Les liasses sont en cours de vérification et d'identification et seront réparties au fur et à mesure selon le cadre de classement officiel.

Répertoire provisoire 99S : classement thématique, consultable en salle de lecture.

Répertoire provisoire 99S1 : classement par communes (sauf Amiens), consultable en salle de lecture.

Une grande partie de la série S (grande voirie, voirie urbaine, cours d'eau, canaux, chemins de fer, tourbages et carrières) a fait l'objet d'un classement par commune. Ce travail, commencé dans les années 1920 et poursuivi au cours des années 1980, a entraîné une perte de la notion de provenance des archives. On trouve également à la fin de ce répertoire des dossiers par thème, notamment sur les transports en commun.

Répertoire provisoire du supplément S (KZ) (1996), consultable en salle de lecture.

1 S – Ponts et chaussées

Instructions. Personnel des ponts et chaussées, du service vicinal et du service de la navigation : ingénieurs, agents voyers, cantonniers, éclusiers... Comptabilité. Travaux publics en général.

2 S - Routes ou grande voirie. Circulation et transports routiers

Une partie des archives classées ici en série S devraient normalement se trouver en sous-série 3 O : voirie vicinale et service vicinal.

Routes nationales et départementales, chemins vicinaux de grande et de moyenne communication, chemins ruraux : aliénations et acquisitions de terrains, construction, travaux, entretien, alignements, classements, subventions industrielles, plantations d'arbres.

Service vicinal : documents généraux, personnel, vote de ressources, etc.

Circulation automobile : réglementation de la circulation, déclarations de mise en circulation, certificats de capacité puis permis de conduire, commission de retrait des permis de conduire.

Déclarations de mise en circulation et d'immatriculations automobiles (1899-1939) : répertoire (2001, 1 p.), [téléchargeable ici](#).

Plans généraux d'alignement des communes des régions libérées (1920-1931) : répertoire (2014, 14 p.), [téléchargeable ici](#).

3 S - Navigation intérieure : fleuves, lacs, canaux

Cours d'eau navigables (fleuves, rivières, canaux) :

- *construction, travaux (voies navigables, ponts, écluses, maisons éclusières, barrages, biefs), acquisitions et ventes de terrains, plantations d'arbres, curage et faucardement, dragage ;*
- *gestion du domaine public fluvial (alignements, prises d'eau, permissions de voirie, pêche (baux, réglementation) et pisciculture, crues, baignades, traversées de bacs, passages d'eau, bateaux, etc.) ;*
- *police des eaux ;*
- *police et statistiques de la navigation ;*
- *exploitation commerciale (usines et moulins) ;*
- *personnel du service des ponts et chaussées.*

Répertoire provisoire des sous-séries 3S, 4S, 7S, consultable en salle de lecture.

Répertoire provisoire de la sous-série 3 S (fonds de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées), consultable en salle de lecture.

4 S - Mer. Ports. Transports maritimes

Ports : travaux, signalisation (phares, fanaux et balises), police des ports.

Mer, baie de Somme : amélioration de la navigation, aménagements.

Domaine public maritime.

Répertoire provisoire des sous-séries 3S, 4S, 7S, consultable en salle de lecture.

5 S - Chemins de fer

Lignes de chemins d'intérêt général et d'intérêt local, tramways :

- *constructions de lignes, gares : études et enquêtes (tracé des lignes, haltes et stations), acquisitions de terrains, expropriations ;*
- *lignes télégraphiques et téléphoniques, passages à niveau ;*
- *horaires, tarifs.*

En complément, le versement 1422 W (en partie) : voies ferrées d'intérêt local.

Service versant : Direction départementale de l'Équipement de la Somme, service gestion de la route, acquisitions immobilières

Importance matérielle : 14,40 ml

Dates extrêmes : 1900-1975

6 S - Transports aériens et météorologie

Aérodromes : créations, acquisitions de terrains, extensions, etc.

7 S - Service hydraulique. Associations syndicales autorisées

Cours d'eau non navigables (ruisseaux, rivières...) : réglementation, entretien, curage et faucardement, alignements, prises d'eau, etc.

Moulin et usines utilisant la force motrice.

Syndicats des eaux : syndicats d'entretien et de curage des rivières ; syndicats d'assèchement et d'assainissement : dossiers généraux, comptes de gestion.

Assèchement des marais.

Répertoire provisoire des sous-séries 3S, 4S, 7S, consultable en salle de lecture.

8 S - Mines et énergie

Mines, carrières, tourbières.

Énergie électrique : réglementation, syndicats intercommunaux de distribution d'énergie électrique, lignes électriques de la Compagnie électrique du Nord.

Gaz : distribution à Amiens.

SERIE T - ENSEIGNEMENT GENERAL. AFFAIRES CULTURELLES. SPORTS

Importance matérielle : 260 ml

1 T – Enseignement général

Seuls les établissements d'enseignement général (y compris les établissements scolaires) prennent place dans la sous-série 1 T. Les archives des établissements spécialisés (enseignement agricole, écoles d'infirmières, etc.) trouvent place dans les sous-séries correspondant à leur objet.

NOTE SUR L'ACADEMIE D'AMIENS

- 1808. Le décret impérial du 17 mars 1808 crée les académies.
- 1809-1848. Le premier recteur de l'Académie d'Amiens est nommé le 24 août 1809. Deux inspecteurs d'académie sont nommés le 15 décembre. Cette première Académie d'Amiens comprenait les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.
- 1848-1850. L'Académie d'Amiens est supprimée par la loi du 7 septembre 1848 qui crée vingt académies républicaines. La Somme échoit à l'Académie de Douai, l'Aisne à celle de Reims et l'Oise à celle de Paris.
- 1850-1854. La loi Falloux du 15 mars 1850 crée quatre-vingt-six académies départementales : Amiens, Beauvais et Laon sont siège d'une académie.
- 1854-1964. La loi du 14 juin 1854 crée seize académies. La grande académie de Douai (de Lille à partir de 1887) est constituée avec cinq départements : le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne et les Ardennes (l'Oise revient à Paris). Les inspections académiques de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme sont créées.
- 1962. En 1962, le département de l'Aisne rejoint l'Académie de Reims.
- 1964. Le décret du 9 juin 1964, en corollaire à la création de la Région de Picardie, crée l'Académie d'Amiens, qui regroupe les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.

Fonds de la préfecture (1800-1940) : répertoire méthodique provisoire (ca 1920-1940 et 1996, 33 p.), [téléchargeable ici](#).

II T - Fonds du recteur de l'Académie d'Amiens (1809-1848, ressort : départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme). Fonds des Comités d'instruction primaire du département de la Somme : répertoire numérique et inventaire sommaire, par J. Estienne (1933, imprimés).

Importance matérielle : 16 ml, 462 articles

Cette sous-série 2 T résulte d'un ancien système de cotation, qui n'a pas été repris selon les normes actuelles et ne doit pas être confondue avec l'actuelle sous-série 2 T (ci-dessous), qui est en accord avec le cadre de classement officiel.

Répertoire numérique, cotes 1 à 462 (31 p.), [téléchargeable ici](#).

Avec table sommaire, index général et tableau de concordance.

Inventaire sommaire

- 1^{er} fascicule, cotes 1 à 179 (XII-464 p.), [téléchargeable ici](#).
Avec introduction et table détaillée.
- 2^{ème} fascicule, cotes 180 à 460 (232 p.), [téléchargeable ici](#).
Avec table détaillée.

Fonds de l'Inspection académique d'Amiens (1848-1940) : répertoires manuscrits (ca 1920-1940), consultables en salle de lecture :

Instruction primaire (292 p.).

Administration générale. Enseignement secondaire et supérieur (98 p.).

Inventaire des plans d'écoles et de mairies (1998, 72 p.), [téléchargeable ici](#).

Un ensemble de plus de huit cents plans, commandés par l'Inspection académique aux instituteurs en 1878. Ces plans, numérisés, sont accessibles sur le site Internet des Archives de la Somme. Ils font partie du fonds de l'inspection académique (instruction primaire).

Répertoire provisoire du supplément T (KZ) (1996).

Fonds du Rectorat de Douai puis de Lille (1800-1940), aux Archives départementales du Nord : répertoire numérique, [téléchargeable sur le site des Archives départementales du Nord](#).

Le département de la Somme ayant dépendu de l'Académie de Douai (puis de Lille) de 1848 à 1850 et de 1854 à 1964, le fonds du rectorat conservé aux Archives départementales du Nord contient de nombreux documents concernant la Somme.

Fonds d'établissements scolaires.

Répertoire provisoire, [téléchargeable ici](#).

Institut universitaire de formation des maîtres d'Amiens (I.U.F.M.), versement 1373 W (éliminé en partie, en vrac, non coté).

Comptes financiers des écoles normales de filles (1913-1979), de garçons (1949-1979) et mixte (1980-1991) d'Amiens ; registres matricules (1909-1939, 1945).

2 T – Imprimerie. Librairie. Presse

Seuls figurent dans cette sous-série les dossiers administratifs relatifs au contrôle de l'imprimerie, de la presse et de la librairie, ainsi que ceux relatifs à la procédure du dépôt légal. Les collections de presse proprement dites et les publications parvenues aux archives départementales par le dépôt légal appartiennent quant à elles à la bibliothèque du service. Les affiches parvenues par la voie du dépôt légal font l'objet de la sous-série 26 Fi.

- imprimerie, librairie : dont brevets d'imprimeurs et de libraires, autorisations d'imprimer, estampillage, permis de vendre et de colportage ;
- presse : dénombrement des journaux, dossiers par titre (déclaration et autorisation, censure, contraventions, etc.), statut des journalistes, etc. ;
- dépôt légal des imprimés et des périodiques transitant par la préfecture : organisation, déclarations des imprimeurs, dossiers individuels (avec épreuves et spécimens déposés) ;
- surveillance et censure : organisation et réglementation ; affaires judiciaires, publications clandestines (dont spécimens) ; contrôle de la presse durant la guerre de 1914-1918 ; publications étrangères et clandestines.

Répertoire numérique détaillé (2007, 47 p.), [téléchargeable ici](#).

Ce répertoire débute par la cote 2 T 463 (et s'achève avec le numéro d'article 547), car il reprend la cotation de la sous-série II T : Fonds du recteur de l'Académie d'Amiens (1809-1848) (voir ci-dessus).

3 T – Archives

La sous-série 3 T rassemble le fonds des archives de la direction des archives départementales, et le fonds de la préfecture relatif aux archives des archives départementales, de l'an VII à 1950. Elle recouvre tous les aspects de la vie du service : administration, contrôle et traitement des archives (à noter la présence de dépouillements de certains fonds, notamment les registres des insinuations de la série B, et des inventaires d'archives hospitalières parfois disparues depuis), relations avec les publics, valorisation des fonds, comprenant les relations avec les sociétés savantes. L'activité de conservateur des antiquités et des objets d'art de l'archiviste départemental est également représentée (à noter une enquête sur les souterrains dans le département réalisée en 1944-1945).

Le répertoire est accompagné de plusieurs annexes, dont une histoire des archives départementales de la Somme des origines à 1950.

Les dossiers concernant les bâtiments se trouveront dans la sous-série 4 N. Un dossier de la préfecture concernant le personnel a été classé en sous-série 2 M.

Répertoire numérique détaillé (2002-2008 et 2013, 138 p.), [téléchargeable ici](#).

4 T – Affaires culturelles

Dossiers tenus par la préfecture sur les affaires culturelles : théâtres et spectacles, marionnettes, cafés-concerts, salles de cinéma ; beaux-arts, musées ; bibliothèques (municipales, pénitentiaires, scolaires et pédagogiques) ; sociétés savantes ; conservation des antiquités et objets d'art ; monuments historiques ; service d'architecture, conseil départemental des constructions et bâtiments publics ; monuments commémoratifs, dont monuments aux morts et Comité d'érection des monuments aux morts ; sites naturels, commission départementale des sites ; enseignement artistique (écoles de musique, de beaux-arts, d'architecture).

Répertoire provisoire (32 p., 2006, 32 p.), [téléchargeable ici](#).

En complément :

Dossiers par commune du Comité d'érection des monuments aux morts (99 R 334021-334038) : état des plans et dessins, [téléchargeable ici](#).

Ces documents ont été retirés des dossiers pour être conservés à plat. Ils ont été numérisés et sont accessibles sur le site Internet des [Archives de la Somme](#).

Versements (parties) de la Direction régionale des affaires culturelles concernant les monuments historiques :

- 1400 W. Travaux aux monuments historiques de l'Aisne (1930-1999)
- 1401 W. Travaux aux monuments historiques de l'Oise (1932-2001)
- 1402 W. Travaux aux monuments historiques de la Somme (1913-2001)

- 1515 W. Service des monuments historiques : fonds iconographique fin XIX^e-début XX^e siècles.

5 T – Sports

Répertoire provisoire du supplément T (KZ) (1 p.), [téléchargeable ici](#).

6 T – Radiodiffusion

Sous-série sans contenu. Voir sous-série 4 M (appareils radioélectriques).

SERIE U - JUSTICE

Importance matérielle : 850 ml (plus les archives cotées en série W)

Les archives de la justice sont en cours de classement.

En raison de la réforme de l'organisation judiciaire, mise en place suite à l'ordonnance du 22 décembre 1958, les sous-séries 3 U et 4 U prennent fin en 1958, et non en 1940, comme la plupart des autres séries des archives modernes.

Les archives de série U proviennent d'une part de la préfecture (sous-série 1 U), d'autre part des fonds des greffes des différents tribunaux.

1 U – Fonds de la préfecture

Sous-série non classée.

Répertoire provisoire du supplément U (KZ) (1996, 11 p.), consultable en salle de lecture.

Il s'agit probablement essentiellement d'archives de la préfecture.

2 U – Cours d'appel. Cours d'assises

Classement et inventaire de la sous-série en cours.

Répertoire provisoire et index des noms de personnes citées dans le répertoire, consultables en salle de lecture.

3 U – Tribunaux de première instance

Les tribunaux de première instance, succédant aux tribunaux de districts de la période révolutionnaire, sont créés par la loi du 23 ventôse an VIII (14 mars 1800), mais avec une double compétence, civile et correctionnelle. Ils ont pour ressort l'arrondissement. Ainsi, cinq tribunaux de première instance sont créés dans les chefs-lieux du département de la Somme, à Abbeville, Amiens, Doullens, Montdidier et Péronne.

Avec la tentative de réforme de la carte judiciaire de 1926 (décret du 6 septembre 1926, mis en application le 1^{er} octobre), les tribunaux de Montdidier et de Péronne sont supprimés et rattachés à celui d'Amiens, celui de Doullens à Abbeville. La loi du 22 août 1929 les rétablit, à compter d'octobre 1930.

Les tribunaux de première instance sont supprimés par la réforme de 1958 (lois du 22 décembre 1958), instituant les tribunaux de grande instance.

La sous-série 3 U est ainsi close au 31 décembre 1958, date de la suppression des tribunaux de première instance et de leur remplacement par des tribunaux de grande instance. En attendant son classement définitif, il convient donc d'ajouter aux répertoires indiqués ci-dessous les différents versements actuellement cotés en série W, rappelés ici (par précaution, voir aussi l'état des versements de la série W).

3 U 1 – T.P.I. Abbeville

Répertoire numérique dactylographié, [téléchargeable ici](#) (171 articles, an VIII-1903).

Les archives du tribunal d'Abbeville ont été détruites lors du bombardement de mai 1940. Le fonds reprend donc à l'automne 1940. La partie 1940-1958 est en cours de classement (août 2016).

3 U 2 – T.P.I. Amiens

Répertoire numérique dactylographié, [téléchargeable ici](#) (2352 articles, an VII-1940).

Versement 1192 W (1941-1961).

Dont jugements civils (1941-1954).

Versement 1220 W (1938-1966).

Registres des mises au rôle, des ordres et contributions, audiences civiles, aide judiciaire, accidents du travail, tribunal des pensions, conseils judiciaires, tribunal pour enfants, répertoire des notaires, officiers publics et ministériels, pupilles de la Nation, baux commerciaux et ruraux, testaments, audiences mineures, registres de dépôts et décharges, dommages de guerre.

Versement 1123 W (1941-1943)

Documents de procédure tant en matière civile qu'en matière pénale : minutes correctionnelles.

Versement 1196 W (1941-1961)

Procès-verbaux divers et rapports d'expertise, pensions, jugements, ordonnances sur requêtes, référés, accidents du travail, assistance judiciaire, jugements déclaratifs de décès, pupilles de la Nation.

Versement 1197 W (1941-1966)

Dossiers classés sans suite.

Versement 1198 W (1940-1976)

Dossiers de non-lieu, dossiers correctionnels (1940-1956) et civils (1940-1971), aide judiciaire (1976), répertoires des notaires (1940-1957).

Versement 1442 W (1943-1972)

Affaires pénales : minutes et dossiers.

Versement 1443 W (1934-1996)

Affaires civiles : minutes et dossiers. Jugements civils (1955-1969) Ordonnances de non-conciliations (1938, 1940, 1950, 1955, 1956, 1960, 1961, 1968, 1969).

3 U 3 – T.P.I. Doullens

Répertoire numérique dactylographié, [téléchargeable ici](#) (346 articles, an VII-1940).

Versement 1192 W (1938-1959).

Dont jugements civils (1942-1959) et jugements correctionnels (1941-1959).

Versement 1220 W (1930-1959).

Affaires correctionnelles, civiles, accidents du travail, aide judiciaire, inscription des causes, transcriptions d'interdictions, pupilles de la Nation.

3 U 4 – T.P.I. Montdidier

Répertoire numérique dactylographié, [téléchargeable ici](#) (427 articles, an VII-1939).

Versement 1192 W (1940-1959).

Dont jugements civils (1940-1959), jugements correctionnels (1941-1959), dossiers correctionnels (1944-1959), pupilles de la Nation (1945-1958).

Versement 1220 W (1909-1972).

Accidents du travail, baux ruraux, tribunal civil, liquidations-partages, répertoire des notaires.

3 U 5 – T.P.I. Péronne

Répertoire numérique dactylographié, [téléchargeable ici](#) (167 articles, 1914 -1940).

Versement 1122 W (1938-1974)

Minutes correctionnelles (1940-1955), et civiles (1941-1967), ordonnances diverses (1938-1952), jugements sur requête (1942-1954), référés (1938-1952), minutes commerciales (1941-1955), non-conciliation (1939-1952), procès verbaux de police et de gendarmerie (1962-1964), correspondance du Parquet général (1940-1954), aide judiciaire, accidents du travail (1961-1962), dossiers d'aide judiciaire (1970-1974), dossiers d'instruction : non-lieu (1941-1954), tribunal pour enfants (1941-1952), dépôts de testaments, envois en possession (1938-1952).

Versement 1348 W (1940-1988)

Jugements civils et correctionnels, référés, aides juridictionnelles, expertises, non-lieu, affaires matrimoniales, expropriations, faillites, protêts, nantissements, actes sous seing privé.

Versement 1476 W (1954-2002)

Dossiers commerciaux, civils, de saisies immobilières, du juge aux affaires familiales, d'aide juridictionnelle, de dépôt de testaments, correctionnels, de contraintes par corps, registres des plaintes et répertoires des notaires, balances de la régie.

4 U – Justices de paix. Tribunaux de simple police

La section de la sous-série 4 U relative aux justices de paix est close au 31 décembre 1958, date de la suppression des justices de paix et de leur remplacement par les tribunaux d'instance. En attendant son classement définitif, il convient donc d'ajouter aux répertoires indiqués ci-dessous les différents versements actuellement cotés en série W, rappelés ici (par précaution, voir aussi l'état des versements de la série W). A noter que plusieurs fonds ne sont pas encore classés (Conty, Corbie, Hornoy-le-Bourg, Picquigny, Rue...) ou sont en cours de classement (Ault, Crécy, Moyenneville, Nouvion).

Il existait une justice de paix par canton, soit 41 pour le département. Après la réforme de 1958, leur sont substitués 5 tribunaux d'instance, soit un par arrondissement d'avant 1926 (Doullens compris).

Répertoire provisoire ([ca 1996], 42 p.), [téléchargeable ici](#).

Dans la série W, les justices de paix des cantons suivants :

Ailly-Le-Haut-Clocher : versement 1353 W (1941-1960).

Amiens (4 cantons) : versements 1203 W (1895-1979), 1204 W (1923-1979), 1359 W [1940-1989].

Boves : versement 1359 W [1947-1965].

Corbie : versement 1359 W [1949-1964]

Doullens : versements 1271 W (1941-1959), 1276 W (1941-1959), 1277 W (1941-1960).

Hallencourt : versement 1345 W (1940-1960).

Ham : versement 1350 W (1940-1963).

Hornoy-le-Bourg : versement 1359 W [1947-1948].

Molliens-Dreuil : versement 1359 W [1940-1965].

Montdidier : versement 1355 W (1940-1979).

Moreuil : versement 1355 W (1940-1958).

Nesle : versement 1350 W (1940-1960).

Oisemont : versement 1359 W [1940-1964].

Péronne : versement 1350 W (1957-1988).

Picquigny : versements 1359 W [1940-1964], 1366 W (1956-1960).

Roisel : versement 1350 W (1940-1955).

Rosières-en-Santerre : versement 1355 W (1940-1959).

Roye : versement 1355 W (1940-1962).

Villers-Bocage : versement 1359 W [1947-1948].

5 U – Juridictions prud'homales

5 U 1 – Conseil des prud'hommes d'Amiens

Répertoire provisoire, [téléchargeable ici](#). En complément, les Archives départementales conservent des dessins et modèle déposés (propriété industrielle), mais il n'en existe pas encore d'inventaire disponible en salle de lecture.

5 U 2 – Conseil des prud'hommes de Friville-Escarbotin

Répertoire provisoire, [téléchargeable ici](#). En complément, les Archives départementales conservent des dessins et modèle déposés (propriété industrielle), mais il n'en existe pas encore d'inventaire disponible en salle de lecture.

Conseil des prud'hommes de Friville-Escarbotin : versement coté 1445 W (1887-1989),.

Importance matérielle : 23 ml, 321 articles. Dates extrêmes : 1886-1977.

L'essentiel du versement est composé de dessins et modèles de fabriques. On y trouve aussi des dossiers sur l'administration du conseil, des jugements et des actes de dépôts.

6 U – Tribunaux de commerce

Pour les arrondissements de Doullens, Montdidier et Péronne, où il n'existait pas de tribunal de commerce, c'est le tribunal de première instance qui était en charge de ces affaires. Voyez les archives de ces tribunaux.

6 U 1 – Abbeville

Il n'existe aucun versement d'archives du Tribunal de commerce d'Abbeville. La plupart des archives ont brûlé le 20 mai 1940. Par ailleurs, ce tribunal a été supprimé à compter du 1er janvier 2009 dans le cadre de la réforme de la carte judiciaire, et ses attributions rattachées au Tribunal de commerce d'Amiens.

6 U 2 – Amiens

Classement et inventaire en cours.

Dates extrêmes : 1863-1954. Recouvre les arrondissements d'Amiens, de Doullens et de Montdidier.

6 U 3 – Saint-Valery-sur-Somme

Répertoire numérique détaillé (2002, 48 p.), [téléchargeable ici](#).

En dehors des attributions traditionnelles d'un tribunal de commerce (dépôt des actes de société, résolution des litiges concernant les relations marchandes, liquidations judiciaires et faillites d'entreprises privées), le tribunal de commerce de Saint-Valery-sur-Somme enregistrait le dépôt des marques et modèles de fabriques, et, enfin, la commune étant un port actif, traitait des affaires maritimes (on y trouve notamment des procès-verbaux de visite de navire et des rapports de mer).

7 U – Juridictions d'exception

7 U 1 – Cour spéciale extraordinaire (1812)

Répertoire dactylographié (1987, 1 p.), consultable en salle de lecture.

7 U 2 – Cour prévôtale de la Somme (1817)

Répertoire dactylographié (1987, 1 p.), consultable en salle de lecture.

8 U – Officiers publics et ministériels

Aucun contenu dans cette sous-série.

SERIE V - ADMINISTRATION DES CULTES DANS LA SOMME

Importance matérielle : 108 ml, 1738 articles

Répertoire numérique détaillé (2005, 196 p.), [téléchargeable ici](#).

La série V concerne essentiellement la période concordataire, depuis le Concordat de 1801 jusqu'à la loi de Séparation de l'Église et de l'État fin 1905, période durant laquelle les cultes furent gérés comme des services publics. Cette série est donc essentiellement constituée de documents provenant de la préfecture, chargée de l'administration des cultes. Le répertoire est complété par une liste des documents graphiques contenus dans les dossiers.

1 V - Clergé catholique séculier

La sous-série 1 V est constituée des dossiers individuels des évêques, chanoines, curés, vicaires, desservants, des papiers concernant les traitements et indemnités de ce clergé diocésain, et enfin des pensions, et notamment de la mise en place de la caisse de secours du diocèse d'Amiens et de la maison de retraite des prêtres.

2 V - Organisation et police du culte catholique

La sous-série 2 V concerne les circonscriptions paroissiales (paroisses et succursales, chapelles vicariales, etc.) ; l'exercice et la police du culte (fêtes et cérémonies, processions, pèlerinages, quêtes, sonneries de cloches, administration des sacrements) ; les relations entre le clergé, les municipalités et les paroissiens, notamment les conflits inhérents aux grands changements institutionnels et politiques et à la laïcisation de la société, en particulier la question scolaire ; les associations catholiques, œuvres charitables et quêtes ; enfin, l'administration spirituelle du diocèse (mandements, lettres et instructions pastorales, indulgences plénières, règlements, statuts et circulaires des évêques d'Amiens et de leurs vicaires généraux).

3 V - Immeubles et bâtiments diocésains

La sous-série 3 V est constituée pour l'essentiel des dossiers d'entretien, de construction et de restauration des bâtiments diocésains : cathédrale Notre-Dame d'Amiens, palais épiscopal, grand séminaire d'Amiens, petits séminaires d'Abbeville et de Saint-Riquier.

4 V - Immeubles et bâtiments paroissiaux

La sous-série 4 V ne comporte que quelques documents, essentiellement des enquêtes du début du XIX^e siècle sur les presbytères et les cimetières. Les travaux concernant les églises se trouvent dans les sous-séries 2 O, 4 T, 5 V et dans les archives communales.

5 V - Fabriques

La sous-série 5 V, avec 1470 articles, représente l'essentiel de la série V.

Les fabriques ont été établies par la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802). Elles sont chargées de l'administration des biens et revenus des églises, presbytères et fonds affectés à l'exercice du culte. Ces édifices sont la propriété des communes et leur entretien est à la charge des fabriques. L'arrêté du 7 thermidor an XI (26 juillet 1803) et le décret du 30 mai 1806 rendent les fabriques propriétaires des églises supprimées après la réorganisation des paroisses. Le décret du 30 décembre 1809 les réglemente.

La première série de dossiers de la sous-série porte sur l'organisation et le personnel des fabriques. Puis un très gros ensemble (5 V 21-719) concerne le contrôle de la gestion de leurs biens et revenus, avec un classement par commune et paroisse. L'inventaire signale systématiquement, pour chaque paroisse, les travaux d'entretien, de construction et de réparation des églises et presbytères, ainsi que l'acquisition et l'aliénation des objets mobiliers. Enfin, l'autre partie la plus conséquente (5 V 732-1455) concerne la vérification des comptes par le conseil de préfecture, de 1894 à 1906.

Ces archives préfectorales sont complétées par des documents de statut public provenant des fabriques du diocèse, relatifs strictement à la gestion de leur temporel (5 V 1457 à 1470).

6 V - Clergé catholique régulier

La sous-série 6 V regroupe les archives préfectorales relatives aux congrégations et communautés religieuses. Elles concernent avant tout leur reconnaissance légale et celle de leurs établissements (statuts, rapport des conseils municipaux et généraux, etc.), et la gestion de leurs propriétés (réception de dons et legs, acquisitions ou aliénations d'immeubles et de rentes, projets de construction). La dernière partie regroupe les dossiers sur la fermeture des congrégations et la suppression de l'enseignement congréganiste, fin XIX^e - début XX^e siècle.

7 V - Cultes non catholiques

L'essentiel de la sous-série 7 V regarde les cultes protestants, reconnus et organisés par le Concordat. Un seul article concerne le culte israélite.

8 V – Séparation de l'Église et de l'État. Associations cultuelles

La loi du 9 décembre 1905 entérine la fin du régime concordataire, séparant les deux administrations des Églises et de l'État. Le budget des Cultes est supprimé à partir du 1er janvier 1906. En un an, les établissements publics du culte sont supprimés, et leurs biens, transférés aux associations cultuelles formées pour assumer les frais, l'entretien et l'exercice du culte. Cependant, la plupart des établissements ecclésiastiques ne se sont pas formés en associations culturelles et les biens des anciens établissements publics du culte furent mis sous séquestre par la direction des Domaines et dévolus. Aussi, les dons et legs se trouvent en sous-série 4 O (archives concernant les communes), tandis que les inventaires et séquestres consécutifs à la loi de Séparation sont placés en sous-série 2 Q.

La police des cultes exercée par l'État perdura cependant avec le contrôle des célébrations et des aumôneries et catéchismes. Les réunions publiques cultuelles durent faire l'objet d'une déclaration préalable.

SERIE X - ASSISTANCE ET PREVOYANCE SOCIALE

Importance matérielle : 411 ml

Répertoire méthodique provisoire (années 1920-2012, 149 p.), [téléchargeable ici](#).

Ce répertoire est le résultat de la fusion d'un répertoire manuscrit, rédigé à partir des années 1920, et dont les dossiers portent une cote provisoire commençant par 99 X, d'une reprise d'arriérés de versements traités dans les années 1980-1990, portant une cote provisoire commençant par KZ, et de dossiers divers placés par erreur dans d'autres séries (notamment la série provisoire 99 M), et dont on n'a pas modifié la cote.

Il est complété par trois répertoires portant chacun sur un unique ensemble de documents cohérents (série organique), cotés selon le cadre de classement officiel :

1 X - Comptes de gestion des hôpitaux et hospices

2 X - Comptes de gestion des bureaux de bienfaisance et d'assistance

3 X - Dossiers individuels des pupilles de l'État (1800-1940, années de naissance)

1 X - Administration hospitalière

Les archives de la sous-série théorique 1 X proviennent des fonds de la préfecture. Elles concernent les hôpitaux, hospices et asiles d'aliénés, essentiellement du point de vue de leur gestion administrative : règlements, commissions administratives, statistiques, comptabilité (notamment les comptes de gestion), biens et revenus (baux, dons et legs, bâtiments...), admissions et mouvements de malades. Une grande partie de cette sous-série n'est pas classée pour le moment.

Les fonds des établissements hospitaliers eux-mêmes sont classés dans la série H_Dépôt.

2 X - Bureaux de bienfaisance et d'assistance

Les archives de la sous-série théorique 2 X proviennent de la préfecture, au titre de la tutelle administrative et financière qu'elle exerce sur les bureaux de bienfaisance. Les archives des bureaux eux-mêmes, établissements communaux chargés de secourir les indigents ne pouvant bénéficier d'une loi d'assistance obligatoire, sont conservées dans les fonds des communes.

Comme pour 1 X, une grande partie de cette sous-série n'est pas classée. D'ailleurs, les archives des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance sont partiellement contenues dans des dossiers communs.

3 X - Assistance sociale

La sous-série théorique 3 X regroupe ce qui concerne l'aide apportée, à des titres divers et sous des formes diverses, aux personnes dont les ressources sont insuffisantes. Le service des enfants assistés et l'administration des différentes formes d'assistance obligatoire, mises en place à compter de 1893, constituent la plus grosse part de cette sous-série, dont voici les détails :

- *Assistance aux femmes en couches*
- *Assistance à l'enfance (enfants assistés, protection des enfants du 1^{er} âge, crèches, orphelinats ne dépendant pas de l'assistance publique)*
- *Assistance aux familles (primes à la natalité, assistance aux familles nombreuses)*
- *Colonies de vacances*
- *Habitations à bon marché*
- *Assistance aux vieillards, infirmes et incurables*
- *Assistance aux sourds, muets et aveugles*
- *Assistance aux indigents*
- *Retraites (caisses de retraite, retraites ouvrières et paysannes)*
- *Assistance médicale (service médical gratuit ou de charité (créé en 1857), assistance médicale gratuite (loi du 15 juillet 1893))*
- *assistance médicale aux tuberculeux*
- *Dispensaires*
- *Cures thermales : gratuité et secours aux fonctionnaires et aux indigents*
- *Oeuvres privées d'assistance et de bienfaisance*

4 X - Prévoyance sociale

La sous-série 4 X accueille les dossiers intéressant toutes les formes d'assistance et de prévoyance sociale à caractère facultatif :

- *Sociétés de secours mutuels (dont sociétés scolaires de secours mutuels)*
- *Caisses d'épargne*
- *Monts-de-piété*
- *Tontines, sociétés d'assurances, coopératives, caisse départementale des incendiés*

5 X - Assurances sociales

Cette sous-série contient très peu de choses, l'essentiel de la législation de sécurité sociale étant postérieur à 1940. On y trouve quelques documents concernant les assurances sociales proprement dites et les allocations familiales, instituées en 1932.

SERIE Y - ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

Importance matérielle : 43 ml

Répertoire provisoire (2005, 29 p.), [téléchargeable ici](#).

Etablissements représentés :

- *Maison d'arrêt d'Abbeville*
- *Maison de justice d'Amiens*
- *Maison d'arrêt d'Amiens*
- *Maison de correction d'Amiens*
- *Dépôts de mendicité d'Amiens et de Montreuil-sous-Laon*
- *Maison de détention politique de Doullens*
- *École de préservation pour les jeunes filles de Doullens*
- *Château de Ham*
- *Colonie agricole du Petit-Metray à Allonville et autres établissements pour jeunes détenus*

Registres d'écrou des maisons de correction, des maisons d'arrêt, de simple police, de passagers et de dettes pour Abbeville, Amiens, Montdidier et Péronne, et répertoires : versement coté 1161 W (1987, 4 p.).

Importance matérielle : 4 ml, 91 articles. Dates extrêmes : 1872-1937.

Prisons d'Amiens (prison de Bicêtre, maison de correction, prison cellulaire), acquisitions de terrains, travaux de construction, plans de la prison et des cellules : versement 1406 W (1868-1953).

1 Y - Fonds de la préfecture

Le fonds de la préfecture est constitué de dossiers d'administration générale tels que règlements, budgets, comptes et pièces justificatives, bâtiments et mobilier, personnel ; de documents sur la situation des détenus (commission de surveillance des prisons, statistiques, mouvements, rapports, recours en grâce, suivi des personnes libérées, etc.). Des dossiers sont consacrés aux jeunes détenus.

En corrélation avec les dépôts de mendicité, il existe également des dossiers se rapportant à l'extinction de la mendicité.

2 Y - Fonds des établissements pénitentiaires

Les fonds des établissements pénitentiaires sont essentiellement composés de registres d'écrou et de registres de comptabilité.

SERIE Z - SOUS-PREFECTURES

Importance matérielle : 277 ml

Les arrondissements ont été créés par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) « concernant la division du territoire de la République et l'administration ». Elle place à leur tête un sous-préfet et un conseil d'arrondissement. Le sous-préfet est chargé essentiellement de la police administrative et de la tutelle des communes ; il sert de courroie de transmission entre l'administration communale et l'administration préfectorale mais dispose dans certains domaines de pouvoirs propres de décision.

Les fonds des sous-préfectures recèlent des informations particulièrement intéressantes sur tous les secteurs de l'action publique et complètent utilement les fonds de la préfecture.

1 Z – Sous-préfecture d'Abbeville

Répertoire manuscrit et supplément (période 1800-1870), consultables en salle de lecture.

La partie 1870-1960 est en cours de classement.

2 Z – Sous-préfecture d'Amiens

Le poste de sous-préfet d'Amiens fut occupé de janvier 1811 à décembre 1815. Il n'en existe pas de fonds particulier, les archives étant mêlées à celles de la préfecture.

3 Z – Sous-préfecture de Doullens

Importance matérielle : 102,5 ml, 1040 articles

Répertoire méthodique provisoire (1922, 1927, 2011, 137 p.), [téléchargeable ici](#).

La sous-préfecture de Doullens fut supprimée par le décret du 10 septembre 1926. L'arrondissement fut réuni à celui d'Amiens.

4 Z – Sous-préfecture de Montdidier

Répertoire manuscrit et supplément, consultables en salle de lecture.

5 Z – Sous-préfecture de Péronne

Répertoire provisoire et supplément (6 p.), consultables en salle de lecture.

Dossiers par commune et dossiers sur des élections (1907-1940). Les archives de la sous-préfecture de Péronne ont été détruites durant la guerre de 1914-1918.

Index

Cet index vise à donner des orientations générales, mais ne saurait se substituer à la consultation des instruments de recherche.

Pour la plupart des matières énumérées dans cet index, il convient de se référer également aux archives de la période révolutionnaire (série L) et à celles des sous-préfectures (série Z), qui n'ont pas été prises en compte, leurs objets recouvrant tous les domaines de l'action publique.

abattoirs publics, 2 O ; - autorisation, 5 M ; - contrôle sanitaire, 7 M. – Voir aussi : tueries.	
Académie d'Amiens	1 T
accidents d'avion	4 M
accidents du travail.....	1 M, 10 M, 3 U, 4 U
accouchements, enseignement.....	5 M
actes civils, enregistrement	3 Q
adduction d'eau	2 O
administration communale.....	O
aéronautique.....	4 M
aéroports.....	6 S
affaires économiques	6 M
affaires militaires.....	R
agents de change	8 M
agents de police	4 M
agents voyers	1 S
agriculteurs, secours	7 M
agriculture, enseignement, 7 M ; - guerre de 1914-1918, 10 R ; - main d'œuvre, 10 M, 9 R ; - production, 7 M ; - réglementation, 7 M , - statistiques, 6 M.	
alcoolisme, lutte contre l'	4 M
aliénés, 6 M, 1 X ; - asiles d'aliénés, 4 N, 1 X.	
alignement, 2 S ; - des cours d'eau, 3 S, 7 S ; - des rues, 2 O, 3 O.	
allocations familiales.....	5 X
allocations militaires, guerre de 1914-1918.....	10 R
anciens combattants.....	3 R
animaux d'élevage, 7 M ; - de trait, recensement militaire, 2 R.	
animaux nuisibles 4 M, 7 M ; - statistiques, 6 M.	
Annuaire administratif du département de la Somme	1 M
apiculture	7 M
appareils radioélectriques.....	4 M
apprentissage	9 M
aqueducs	2 O, 3 O
archives, inventaire d'archives hospitalières, 3 T ; - reconstitution après la guerre de 1914-1918, 10 R.	
archives départementales	2 M, 4 N, 3 T
armes.....	4 M, 2 R
arrêtés du préfet	4 K
artistes lyriques et dramatiques.....	4 M
asiles d'aliénés	4 N, 6 M, 1 X
assainissement.....	5 M, 2 O, 7 S
assèchement des marais.....	7 S
assistance, médicale gratuite, 6 M, 3 X ; - militaire, 2 R, 10 R ; - sociale, 3 X.	
associations, 4 M ; - agricoles, 7 M ; - catholiques, 2 V ; - cultuelles, 8 V.	
assurances agricoles.....	7 M
assurances sociales	5 X
ateliers militaires.....	2 R
athlétisme	4 M
attelages de chiens.....	4 M
aumônerie, 8 V ; - militaire, 2 R.	
aveugles	6 M, 3 X
bacs, traversées de	3 S

Baie de Somme	4 S
baignade	3 S
bains de mer	5 M
bains publics	5 M
bals publics	4 M
banques	8 M
barrages	3 S
bataillon de réserve	4 R
bataillons scolaires	1 R
bateaux. – Voir : navires.	
bâtiments communaux	2 O
bâtiments départementaux	4 N
bâtiments militaires	2 R
beaux-arts	4 T
bibliothèque administrative	1 M
bibliothèque pénitentiaire	4 T
bibliothèque publique	2 O, 4 T
bibliothèque scolaire	4 T
biefs	3 S
biens communaux	2 O
biens des églises	5 V
biens nationaux	L, 1 Q
blessés de guerre, secours	3 R
bois communaux	2 O
bois nationaux	1 Q
boissons	5 M, 4 P
bombardements, guerre de 1914-1918	8 R
boucheries, contrôle sanitaire	7 M
Bourse de commerce d'Amiens	8 M
brevet d'imprimeur	2 T
brevet de libraire	2 T
brevets d'invention et marques de fabrique	9 M, 5 U, 6 U 3
brocanteurs	4 M
Bulletin des lois	1 K
bureaux d'assistance	2 X
bureaux de bienfaisance	6 M, 2 X
bureaux de garantie des ouvrages d'or et d'argent	8 M
bureaux de poste	2 O
bureaux de tabac	1 P
bureaux d'octroi	2 O
bureaux municipaux d'hygiène	5 M
Cabinet du préfet	1 M
cachets et timbres	1 M
cadastre	3 P
cafés-concerts	4 M, 4 T
Caisse de secours du diocèse d'Amiens	1 V
caisse de service	1 P
Caisse d'épargne	8 M, 4 X
Caisse départementale des incendiés	4 X
Caisse départementale des retraites	5 N
Caisse des invalides de la marine	7 R
calamités agricoles	7 M
calamités publiques	1 M, 7 M
canal du duc d'Angoulême	8 M
canaux	3 S
cantonniers	1 S
carnavals	4 M
carrières (exploitations minières)	8 S
casernement	2 R
casernes de gendarmerie	4 N
casinos	4 M
catastrophes naturelles	1 M, 7 M

catéchisme	8 V
cathédrale	3 V
célébrations religieuses	8 V
censure	8 R, 2 T
centre départemental d'hygiène sociale	5 M
cercles	4 M
cérémonies	1 M
cérémonies religieuses	2 V
certificat de capacité à la conduite	2 S
Chambre d'agriculture	7 M
Chambres de commerce	8 M
Chambre de commerce des Régions libérées	8 M
Chambres consultatives des arts et métiers	8 M
Chambres des métiers	9 M
chancellerie	1 M
Charte d'Amiens	10 M
chasse	4 M, 6 M
châteaux d'eau	2 O
chemins	2 S
chemins de fer, 5 S ; - réglementation, 4 M.	
chevaux	7 M, 2 R
chirurgiens	5 M
choléra	5 M
cidre, production	7 M
cimetières	2 O, 4 V
cimetières militaires	2 R
circonscriptions administratives et territoriales	1 M, 3 P
circonscriptions paroissiales	2 V
circulaires	1 M
circulation automobile	2 S
circulation des personnes, guerre de 1914-1918	10 R
cirques	4 M, 2 O
classement des chemins	2 S
clergé régulier	6 V
Colonie agricole du Petit-Mettray	Y
colonie de vacances, 3 X ; - pupilles de la Nation, 3 R.	
colonisation	6 M
colportage	4 M, 2 T.
comices agricoles	7 M
Comité d'Assistance aux familles des militaires et aux réfugiés	10 R
Comité d'érection des monuments aux morts	4 T
Comité des réfugiés du département de la Somme	10 R
Comité franco-belge des réfugiés en résidence à Abbeville et environs	10 R
Comités d'instruction primaire du département de la Somme	1 T
Comités de ravitaillement	10 R
commerce, 8 M ; - justice, 6 U ; - statistiques, 6 M. – Voir aussi : commerce maritime, écoles de commerce.	
commerce extérieur	8 M
commerce maritime, 8 M, 6 U 3 ; - hygiène, 5 M ; - statistiques, 6 M.	
commissaires de police	4 M
commission départementale, fonctionnement	1 N
Commission départementale de reconstruction	10 R
Commission départementale des sites	4 T
commissions d'hygiène publique et de salubrité	5 M
Commission sanitaire maritime	5 M
Commission supérieure d'assistance aux familles des mobilisés	10 R
commissionnaires	8 M
communautés religieuses	6 V
communes	O
communes dévastées, guerre de 1914-1918	10 R
Compagnie électrique du Nord	8 S
comptabilité communale	6 M, O

comptabilité départementale	6 M, 3 N
comptabilité générale	1 P
comptes de gestion, bureaux de bienfaisance, 2 X - ; communes, 2 O ; - hôpitaux et hospices, 1 X.	
comptoir d'escompte	8 M
concours agricoles.....	7 M
concours hippiques.....	7 M
conditions de travail.....	10 M
congrégation religieuse	6 V
conseil de préfecture, fonctionnement, 5 K ; - conseillers, 2 M ; suppression, 1 M.	
conseils d'arrondissement, fonctionnement, 2 N ; - élections, listes, 3 M.	
Conseil départemental des constructions et bâtiments publics	4 T
conseils de guerre	2 R
conseils des prud'hommes.....	6 M, 8 M, 10 M, 5 U
Conseil d'hygiène publique et de salubrité.....	5 M
Conseil général, fonctionnement, 1 N ; - élections, listes, 3 M.	
conseils municipaux, élections	3 M
Conseil supérieur des sapeurs pompiers (élections)	6 R
Conseil supérieur du commerce.....	8 M
Conservation des antiquités et des objets d'art.....	3 T, 4 T
constructions nouvelles	2 P
consuls.....	8 M
contentieux administratif.....	5 K
contentieux communal.....	2 O
contrebande.....	8 M, 5 P
contributions de guerre.....	2 P
contributions directes.....	6 M, 2 P
contributions extraordinaires	2 P
contributions indirectes.....	6 M, 4 P
contributions personnelles, mobilières, des portes et fenêtres	2 P
contrôle des prix	6 M
coopératives	4 M
cortèges.....	4 M
cour d'appel	2 U
cour d'assises.....	2 U
Cour prévôtale de la Somme (1817)	7 U 2
Cour spéciale extraordinaire (1812).....	7 U 1
cours d'eau navigables	3 S
cours d'eau non navigables.....	7 S
courses automobiles.....	4 M
courses cyclistes	4 M
courses hippiques.....	4 M, 7 M
courtiers.....	8 M
coût de la vie	6 M
couvents	6 V
couvertures de chaume.....	1 M
crèches	3 X
Crédit agricole	7 M
crues.....	3 S
cultes	2 O, V
curage des cours d'eau	3 S, 7 S
cures thermales.....	3 X
curés.....	1 V
débits de boissons.....	4 M
décentralisation	1 M
défense passive.....	1 M, 2 R
déminage.....	9 R
dépôt de mendicité	Y
dépôt des marques et modèles	5 U, 6 U 3
dépôt légal.....	2 T
dépôts d'hydrocarbures, autorisation, 5 M ; - recensement militaire, 2 R.	
députés, élections.....	3 M
déserteurs.....	2 R

désinfection	5 M
dispensaires	5 M, 3 X
distilleries, autorisation, 5 M ; - déclarations de fabrication, 4 P	
distinctions honorifiques	1 M
domaine public fluvial, gestion	3 S
domaine public maritime.....	4 S
domaines nationaux	L, 1 Q, 2 Q
dommages de guerre (guerre de 1870)	8 R
dommages de guerre (guerre de 1914-1918)	10 R
dons aux paroisses et aux communes	4 O
douanes.....	8 M, 5 P
droits de place	2 O
droits réunis	4 P
durée du travail.....	10 M
Eaux et forêts	7 M
eaux.....	5 M, 2 O, 3 O
eaux minérales	5 M
éclairage public.....	2 O
écluses.....	3 S
éclusiers.....	1 S
école centrale du département.....	L
écoles d'architecture.....	4 T
École de médecine et de pharmacie d'Amiens	5 M, 1 T
écoles de musique.....	4 T
École de préservation pour les jeunes filles de Doullens	Y
écoles de vétérinaires.....	7 M
écoles des beaux-arts	4 T
École d'infirmière des hospices civils d'Amiens	5 M
École du Paraclet	7 M
écoles de commerce	8 M, 9 M
écoles industrielles et commerciales.....	9 M
écoles militaires	1 R
écoles normales (bâtiment)	4 N
écoles primaires	2 O, 1 T
économie nationale (mesures de protection)	8 M
édifices culturels	2 O, 4 T
édifices religieux	2 O, 1 Q, 3 V, 4 V, 5 V, 6 V
édifices publics	4 N, 2 O, 1 Q, 2 Q, 2 R, 1 T, 4 T, 3 V, 5 V
églises, bâtiment, mobilier	2 O, 1 Q, 5 V
élections.....	3 M, 6 R
électricité.....	8 S
élevage	7 M
émigration	6 M
émigrés (Révolution française).....	L, 1 Q
emplois réservés	2 M, 3 R
emprunts communaux	2 O
emprunts de l'état	1 P
énergie hydraulique	3 S, 7 S
enfants assistés.....	6 M, 3 X
engagés volontaires	1 R
engrais, autorisation de fabrication, 5 M ; - production, 7 M.	
enquêtes de moralité et de fortune.....	1 M
enregistrement.....	3 Q
enseignement	1 T, 2 V
enseignement agricole	7 M
enseignement artistique	4 T
enseignement congréganiste	6 V
enseignement élémentaire	1 T
enseignement médical.....	5 M, 1 T
enseignement secondaire	1 T
enseignement supérieur.....	5 M, 7 M, 8 M, 1 T, 4 T
enseignement technique	9 M

entreprises en temps de guerre	2 R
épidémies	5 M
épizooties.....	7 M
établissements d'enseignement.....	4 N, 2 O, 1 T
établissements dangereux, insalubres ou incommodes	5 M
établissements de bienfaisance, statistiques	6 M
établissements industriels	5 M
établissements pénitentiaires	Y
état civil, généralités, tables décennales.....	6 M
états de section	3 P
étrangers.....	4 M, 10 M
évacuations (guerre de 1914-1918)	8 R
évènements militaires.....	1 M, R
évènements politiques.....	1 M
évêques	1 V
exemption	1 R
exercices militaires	1 R
exhumations	4 M
exhumations clandestines (guerre de 1914-1918).....	8 R
exportations	8 M
expositions.....	2 O
expositions commerciales	8 M
fabriques d'église.....	2 Q, 5 V
faillites, statistiques.....	6 M
familles, assistance	3 X
fanaux	4 S
faucardement.....	3 S, 7 S
faune.....	4 M
fausse monnaie	8 M
fêtes, 4 M, 2 O ; - fête nationale, 1 M ; - fêtes religieuses, 2 V.	
filatures	5 M
fiscalité. Voir : contributions.	
fleuves	3 S
foires et marchés	8 M
fonctionnaires	1 M, 2 M, 2 O, 1 S, 3 S, 1 T
fontaines	2 O
forains	4 M
forêts.....	6 M, 7 M, 2 O, 1 Q
fripiers.....	4 M
gale	5 M
garde d'honneur.....	4 R
garde municipale d'Amiens	4 R
garde nationale.....	4 R
garde nationale mobile, recrutement.....	1 R
garde royale.....	4 R
gardes-champêtres.....	4 M
gardes civils	8 R
gardes-côtes	7 R
gardes du corps du roi.....	4 R
gardes maritimes.....	7 R
gardes particuliers	4 M
gares.....	5 S
gaz	8 S
gendarmerie, 5 R ; - casernes, 4 N.	
glanage.....	7 M
grand séminaire.....	3 V
grêle.....	1 M, 7 M
grèves	10 M
guerre de 1870	8 R
guerre de 1914-1918, 3 R, 8 R, 10 R ; - fonctionnement de la préfecture, 1 M ; - presse, 2 T.	
habillement des militaires	2 R
habitations à bon marché	3 X

haras.....	7 M
heure légale.....	4 M
hommages publics.....	1 M
hôpitaux, 1 X ; - inventaire d'archives, 3 T ; - statistiques, 6 M.	
hôpitaux militaires.....	2 R
hospices.....	6 M, 1 X
hôtels.....	4 M
hôtels de ville.....	voir <i>mairies</i>
hygiène alimentaire.....	5 M
hygiène publique.....	5 M
hypothèques.....	4 Q
immatriculation des voitures automobiles.....	2 S
immeubles nationaux.....	2 Q
immigration.....	4 M
importations.....	8 M
impôt sur le revenu.....	2 P
imprimerie.....	2 T
incendies.....	1 M, 7 M
indigents.....	1 M, 4 M, 3 X
industrie, 9 M ; - établissements classés, 5 M ; - justice, 6 U ; - situation économique, 8 M ; - statistiques, 6 M.	
infirmes, assistance.....	3 X
infrastructures ferroviaires.....	5 S
ingénieurs des ponts et chaussées.....	1 S
inhumations.....	4 M
inondations.....	1 M, 7 M
insinuations.....	L, 3 T
insoumis.....	2 R
Inspection académique d'Amiens.....	1 T
Inspection départementale d'hygiène.....	5 M
inspection des établissements de bienfaisance et de l'enfance assistée.....	2 M
instruction publique.....	2 O, 1 T
instituteurs.....	1 T
invalides de la marine, secours.....	7 R
invalides de guerre, secours.....	3 R
inventaires des biens mis sous séquestre (loi de 1905).....	2 Q
jeux.....	4 M
Journal officiel.....	2 K
journalistes, statut.....	2 T
judaïsme.....	7 V
jury médical.....	5 M
justice, U ; - statistiques, 6 M.	
justice de paix.....	4 U
justice militaire.....	2 R
Laboratoire départemental de bactériologie.....	5 M
laïcisation.....	2 V
legs aux paroisses et aux communes.....	4 O
librairie.....	2 T
lignes électriques.....	8 S
lignes télégraphiques.....	6 P, 5 S
lignes téléphoniques.....	6 P, 5 S
listes électorales.....	3 M
livrets d'ouvriers.....	10 M
logement des militaires, 2 R ; - troupes ennemies, 8 R.	
logement social.....	3 X
logements insalubres.....	5 M
logements provisoires (guerre de 1914-1918).....	8 R, 10 R
loi de séparation de l'Église et de l'État.....	2 Q, 8 V
loteries.....	4 M
louveterie.....	4 M
machines à vapeur.....	5 M
; - agriculture, 7 M ; - statistiques, 6 M.	

maires, nominations, élections	3 M
mairies	2 O, 1 T
maison maternelle	5 M
Maison de retraite des prêtres.....	1 V
maisons de tolérance	4 M
maisons éclusières	3 S
malades, 1 M, 5 M, X.	
maladies vénériennes.....	5 M
manifestations commerciales	8 M
manifestations publiques	1 M, 4 M
manifestations sportives	4 M
marais	7 S
marchands ambulants	4 M
marchés	6 M, 8 M
marine	7 R
marionnettes	4 T
matrices cadastrales.....	3 P
matrices grises	3 P
médecine	5 M, 6 M
médecine préventive	5 M
médecins	5 M
Mémorial administratif du département de la Somme.....	3 K
mendicité	4 M, 6 M, Y
mer, 4 S ; - délimitation du rivage, 2 Q.	
mercuriales	6 M
messagerie	4 M
météorologie	6 M 7 M
militaires décédés.....	3 R, 8 R
mines (sites d'extraction).....	6 M, 8 S
Mission française de sûreté générale attachée à l'armée britannique (guerre de 1914-1918).....	4 M
mobilier départemental	4 N
mobilisation.....	1 R
mobilisation économique et industrielle.....	2 R
modèles déposés	5 U, 6 U 3
monnaie, 1 P ; fausse monnaies, 8 M.	
monts-de-piété.....	6 M, 4 X
monuments aux morts	4 T
monuments commémoratifs	4 T
monuments historiques	4 T
mortalité	6 M
motocyclettes.....	4 M
moulins à eau	3 S, 7 S
mouvement de la population	6 M
munitions	4 M, 2 R
musées	2 O, 4 T
musiciens ambulants	4 M
mutations par décès (enregistrement).....	3 Q
mutilés de guerre, secours	3 R
mutualité agricole	7 M
naturalisations	6 M
navigation	8 M, 3 S, 4 S, 6 U 3
navires, 7 R, 3 S ; - douanes, 5 P ; - échouement, 8 M.	
neige	1 M
nomades	4 M
notaires (répertoires des actes).....	L, 3 U
occupation de 1814-1815.....	8 R, 9 R
occupations militaires	1 M, 8 R, 9 R
octrois, 2 O ; - statistiques, 6 M.	
œuvres charitables	2 V
oeuvres de bienfaisance (guerre de 1914-1918)	10 R
Office départemental d'hygiène sociale	5 M
Office de reconstitution industrielle	10 M

offices de placement, personnel.....	2 M
officiers de santé	5 M
ophtalmologie	5 M
opinion publique	1 M
ordre public.....	1 M
organismes consultatifs d'hygiène.....	5 M
organismes de placement	10 M
orphelinats	3 X
ouragans.....	1 M
palais épiscopal	3 V
paroisse	2 V
partis politiques.....	1 M, 3 M, 4 M
passages à niveau.....	5 S
passages d'eau.....	3 S
passesports, 4 M ; - statistiques, 6 M.	
patentes	2 P
pâturage.....	7 M
paupérisme, statistiques.....	6 M
pêche	4 M, 6 M, 3 S
pèlerinages	2 V
pensions, 1 M, 2 M, 10 M, 5 N, 1 P, 3 X ; - anciens militaires, 3 R ; - clergé, 1 P, 1 V.	
perceptions	1 P
permis de chasse	4 M
permis de conduire	2 S
personnel communal	2 O
personnel de la préfecture.....	2 M
personnel des ponts et chaussées.....	1 S, 3 S
personnel des sous-préfectures	2 M
personnel médical et paramédical.....	5 M
pesage et mesurage.....	2 O
petit séminaire	3 V
phares.....	4 S
pharmaciens	5 M
pharmacies, inspection.....	5 M
pigeons voyageurs	2 R
pisciculture.....	3 S
plans d'alignement.....	2 S
plans par masses de culture.....	3 P
plantations d'arbres	2 S, 3 S
plébiscites	3 M
poids et mesures (droit de vérification)	8 M, 2 P
police	4 M
police administrative	4 M
police des cotes	8 M
police des cultes	2 V, 8 V
police des eaux.....	3 S, 7 S
police des mœurs	4 M
police des ports, 4 S ; - hygiène, 5 M.	
police des transports	4 M
police municipale	2 O
politique, surveillance	1 M, 4 M
Ponts et chaussées (administration)	1 S
ponts	2 O, 3 O, 3 S
population	6 M
population pénitentiaire	Y
port d'armes.....	4 M
ports, 8 M, 4 S, 6 U 3 ; - officiers de port, 7 R.	
postes et télécommunications	6 P
poudre.....	4 M, 2 R
préfecture, bâtiment.....	4 N
préfecture, organisation du travail	1 M
préfecture, personnel.....	2 M

préfets.....	2 M
préfets maritimes.....	7 R
premier mai.....	1 M
premiers secours.....	5 M
préparation militaire.....	1 R
presbytères.....	2 O, 4 V
presse, 2 T ; - guerre de 1914-1918, 8 R, 2 T.	
presse administrative.....	1 K-3 K, 1 M
prestation de serment des fonctionnaires.....	2 M
préventorium.....	5 M
prises d'eau.....	3 S, 7 S
prisons, bâtiments, 4 N, Y ; - statistiques, 6 M.	
prisonniers.....	Y
prisonniers politiques.....	Y
prisonniers civils (guerre de 1914-1918).....	10 R
prisonniers de guerre.....	10 M, 3 R, 9 R, 10 R
processions.....	2 V
production agricole.....	6 M, 7 M, 10 R
professions réglementées.....	4 M, 8 M
propriété industrielle.....	9 M, 5 U, 6 U 3
propriétés foncières (mutations).....	3 Q, 4 Q
prostitution.....	4 M, 5 M
protection civile.....	1 M
protection des animaux.....	4 M
protection des enfants du 1er âge.....	3 X
protection maternelle et infantile.....	3 X
protestantisme.....	7 V
publications officielles.....	1 K-3 K
pupilles de l'État.....	3 X
pupilles de la Nation.....	3 R, 3 U
rapatriés (guerre de 1914-1918).....	10 R
ravitaillement général.....	6 M
ravitaillement, guerre de 1914-1918.....	10 R
ravitaillement militaire.....	2 R, 8 R
recensements de la population.....	6 M
récepteurs de radiodiffusion.....	4 M
recherche agronomique.....	7 M
recherches dans l'intérêt des familles.....	4 M
recrutement de l'armée.....	1 R
Recueil des actes administratifs de la préfecture.....	3 K, 1 M
réformes administratives.....	1 M
réformés.....	1 R
réfugiés (guerre de 1914-1918).....	10 R
régionalisation.....	1 M
régions envahies (guerre de 1914-1918).....	8 R
registre des métiers.....	6 U
registre du commerce.....	6 U
registres matricules militaires.....	1 R
règlements sanitaires.....	5 M
remonte militaire.....	7 M
rentes.....	1 M, 1 P
répartiteurs.....	2 P
répression des fraudes.....	5 M
réquisitions militaires.....	2 R, 8 R
réservistes.....	1 R, 4 R
retraites. Voir : pensions.	
rivières.....	2 O, 3 O, 3 S, 7 S
routes départementales.....	2 S
routes nationales.....	2 S
ruisseaux.....	7 S
sages-femmes.....	5 M
salaires.....	10 M

salles de cinéma.....	4 T
salles de spectacles	4 T
salpêtres	2 R
saltimbanques	4 M
sanatorium.....	5 M
santé publique, 5 M, 6 M ; - militaires, 2 R.	
sapeurs-pompiers.....	6 R
sauf conduits (guerre de 1914-1918)	10 R
secours (incendies, calamités naturelles, condamnés politiques...)	1 M, 7 M, 2 P, 4 X
secours (victimes de guerre)	3 R
secours d'urgence (guerre de 1914-1918)	10 R
secours exceptionnels.....	1 M
secrétaires généraux de la préfecture.....	2 M
sénateurs, élections.....	3 M
service de la navigation.....	1 S
Service de la répression des fraudes sur les boissons, les denrées alimentaires, les produits agricoles et les engrais	5 M
Service de reconstitution des Régions libérées	2 M, 10 R
Service départemental d'architecture.....	4 N
Service départemental de désinfection	5 M
Service d'hygiène et d'assistance dans les Régions libérées	10 R
service médical charité	3 X
service vétérinaire	7 M
service vicinal	3 O, 1 S, 2 S
services d'hygiène	5 M
signalisation maritime	4 S
sinistres.....	1 M, 6 M, 7 M
sites naturels	4 T
société d'assurances	4 X
société de secours mutuels.....	4 X
Société industrielle	9 M
sociétés savantes	4 T
sociétés scolaires de secours mutuels.....	4 X
sociétés commerciales	8 M
sociétés coopératives agricoles	7 M
sociétés culturelles	4 M
sociétés de secours mutuels	6 M, 4 X
sociétés de tir	1 R
Sociétés d'encouragement pour l'industrie nationale.....	9 M
sociétés sportives.....	4 M
soie (production).....	7 M
sonnerie de cloches.....	2 V
sourds-muets.....	6 M, 3 X
souscriptions nationales	1 M
sous-préfectures, Z ; - bâtiments, 4 N	
sous-préfets.....	2 M
souterrains.....	3 T
soutiens de famille, 1 R ; - guerre de 1914-1918, 10 R.	
spectacles, 4 M, 4 T ; - taxe, 4 P.	
sport.....	4 M, 5 T
Station agronomique de la Somme.....	7 M
stations de tourisme	8 M
statistiques.....	6 M
statistiques agricoles	6 M
subsistances (contrôle).....	6 M
subsistances militaires.....	2 R
subventions industrielles	2 S
sucreries, déclarations de fabrication.....	4 P
sucreries, autorisations.....	5 M
sûreté générale.....	4 M
sursis d'appel.....	1 R
surveillance légale	4 M

syndicats agricoles	7 M
syndicats d'assèchement et d'assainissement	7 S
syndicats de communes	1 O
syndicats de fonctionnaires	2 M, 10 M
syndicats d'entretien et de curage des rivières	7 S
syndicats des eaux	7 S
syndicats d'initiative	8 M
syndicats intercommunaux d'électrification	1 O
syndicats ouvriers et patronaux	10 M
Syndics des gens de mer	7 R
Tabac, contrebande	5 P
Tabac, culture, vente, taxe	4 P
Tabac, production	7 M
télégraphe	6 P
téléphone	6 P
terrains militaires	2 R
textes officiels	1 K-3 K, 1 M
théâtre	4 T
théâtres municipaux	2 O
thermalisme	5 M
tirage au sort (recrutement militaire)	1 R
tourbières	8 S
tourisme	8 M
traités de commerce	8 M
tramways	5 S
transports, guerre de 1914-1918	10 R
transports, réglementation	4 M
transports aériens	6 S
transports de corps	4 M
transports de navigation intérieure	3 S
transports en commun	4 M
transports ferroviaires	5 S
transports maritimes	4 S, 6 U 3
transports routiers	4 M, 2 S
travail	10 M
travail, statistiques	6 M
travaux d'utilité publique	10 M
travaux de première urgence	10 M, 9 R
Trésor public	1 P
tribunaux (bâtiments)	4 N
tribunaux de commerce	8 M, 6 U
tribunaux de première instance	3 U
tribunaux de simple police	4 U
troubles à l'ordre public	1 M
troubles politiques	1 M, 4 M
tuberculose	5 M, 3 X
tuberculose bovine	7 M
tueries	5 M
usines (utilisant la force motrice de l'eau)	3 S, 7 S
vaccination	5 M
vagabondage	4 M
vagabondage, statistiques	6 M
vaine pâture	7 M
vélocipèdes (taxe sur les)	4 P
vétérans	4 R
vétérinaires	7 M
viande, contrôle sanitaire	7 M
vices-consuls	8 M
victimes de guerre	3 R
victimes politiques	1 M
vie politique	1 M, 3 M, 4 M
vieillards, assistance	3 X

voies ferrées	5 S
voirie urbaine	2 O, 3 O
voirie vicinale	2 O, 3 O
voitures attelées (recensement militaire).....	2 R
voitures automobiles, recensement militaire	2 R
voitures automobiles, réglementation.....	2 S
voitures publiques.....	4 M
zone des armées (guerre de 1914-1918).....	8 R